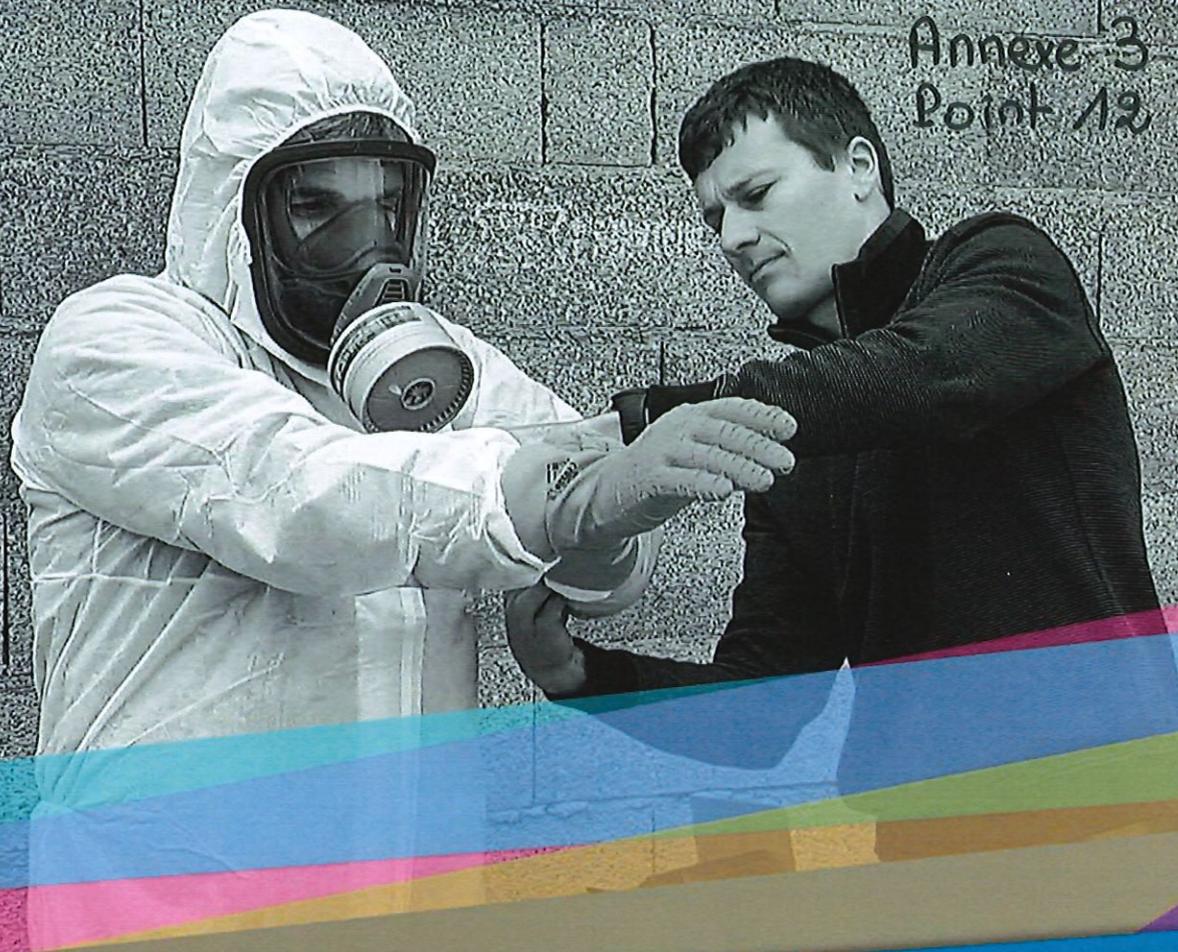


Annexe 3  
Point 12



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2020



# SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

## 5 La collectivité

LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA CC ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS	6
LES 50 ÉLUS COMMUNAUTAIRES	7
LES INSTANCES DÉCISIONNELLES	8
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	10

## 11 Les services fonctionnels

LES RESSOURCES HUMAINES	12
LES FINANCES - LA COMMANDE PUBLIQUE	14
LA COMMUNICATION ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION	16

## 19 L'aménagement et le développement économique du territoire

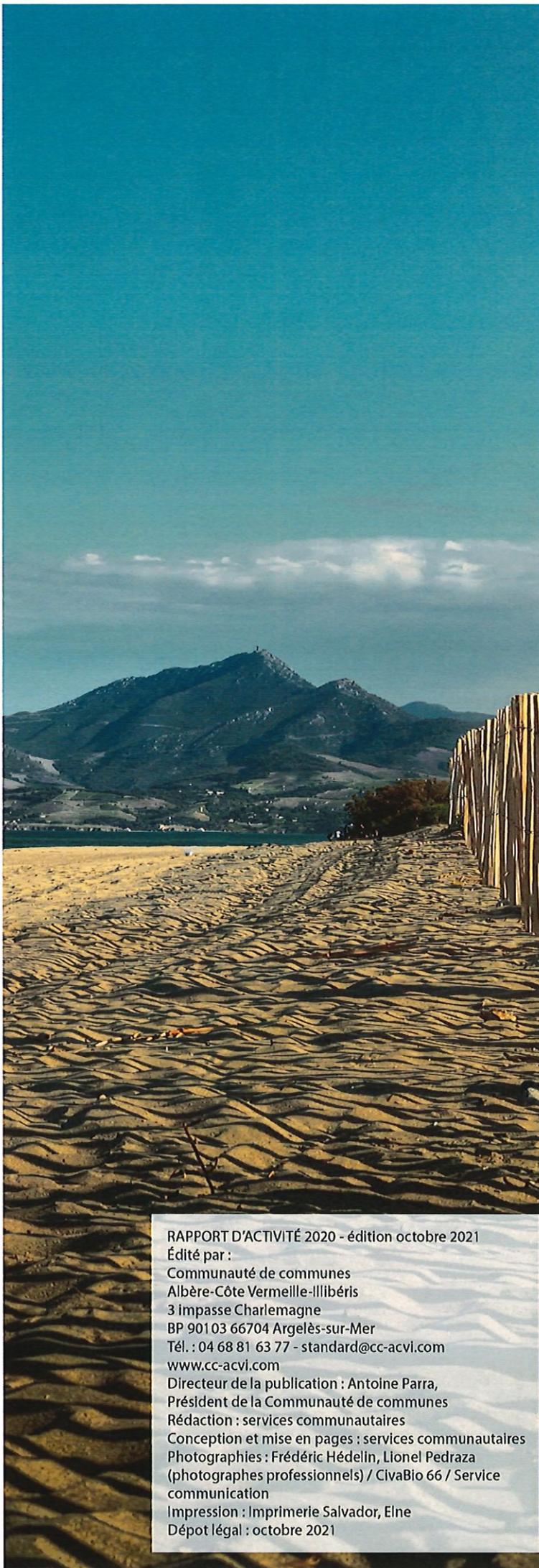
LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES	21
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES	22
LA POLITIQUE FONCIÈRE ET LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	23
L'ÉVÈNEMENTIEL	24
L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	25
LES SENTIERS DE RANDONNÉES	26

## 27 Les services à la population

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	28
LES DÉCHETS	30
LA RÉGIE DES EAUX	32
LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE	34
LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES	36
ALBERAQUATIC : LA PISCINE COMMUNAUTAIRE	37
L'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	38
LE SOUTIEN AUX COMMUNES	39

## 40 Les projets structurants

LE PÔLE ENTREPRENEURIAL	41
LE CENTRE RÉGIONAL DE SOMMELLERIE	41
LA RÉHABILITATION ET LA VALORISATION TOURISTIQUE DU SITE DU PHARE BÉAR	41



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 - édition octobre 2021

Édité par :

Communauté de communes

Albère-Côte Vermelle-Illibérès

3 impasse Charlemagne

BP 90103 66704 Argelès-sur-Mer

Tél. : 04 68 81 63 77 - standard@cc-acvi.com

www.cc-acvi.com

Directeur de la publication : Antoine Parra,

Président de la Communauté de communes

Rédaction : services communautaires

Conception et mise en pages : services communautaires

Photographies : Frédéric Hédellin, Lionel Pedraza

(photographes professionnels) / CivaBio 66 / Service

communication

Impression : Imprimerie Salvador, Elne

Dépot légal : octobre 2021

# TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

JANVIER 2020  
DERNIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR PIERRE AYLAGAS



JANVIER 2020 : 20 ENTREPRISES LABELISÉES ÉCO-DÉFIS



MARS - AVRIL 2020 CONFINEMENT NATIONAL  
FACE À LA PANDÉMIE MONDIALE (COVID-19)



## RESTEZ CHEZ VOUS,

POUR VOUS PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES.

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)  
0 800 130 000 (appel gratuit)

**CORONAVIRUS**

JUILLET 2020  
VISITE DU PRÉFET ET  
DU SOUS-PRÉFET  
AU PHARE DU  
CAP BÉAR



JUILLET 2020  
INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 2020-2026

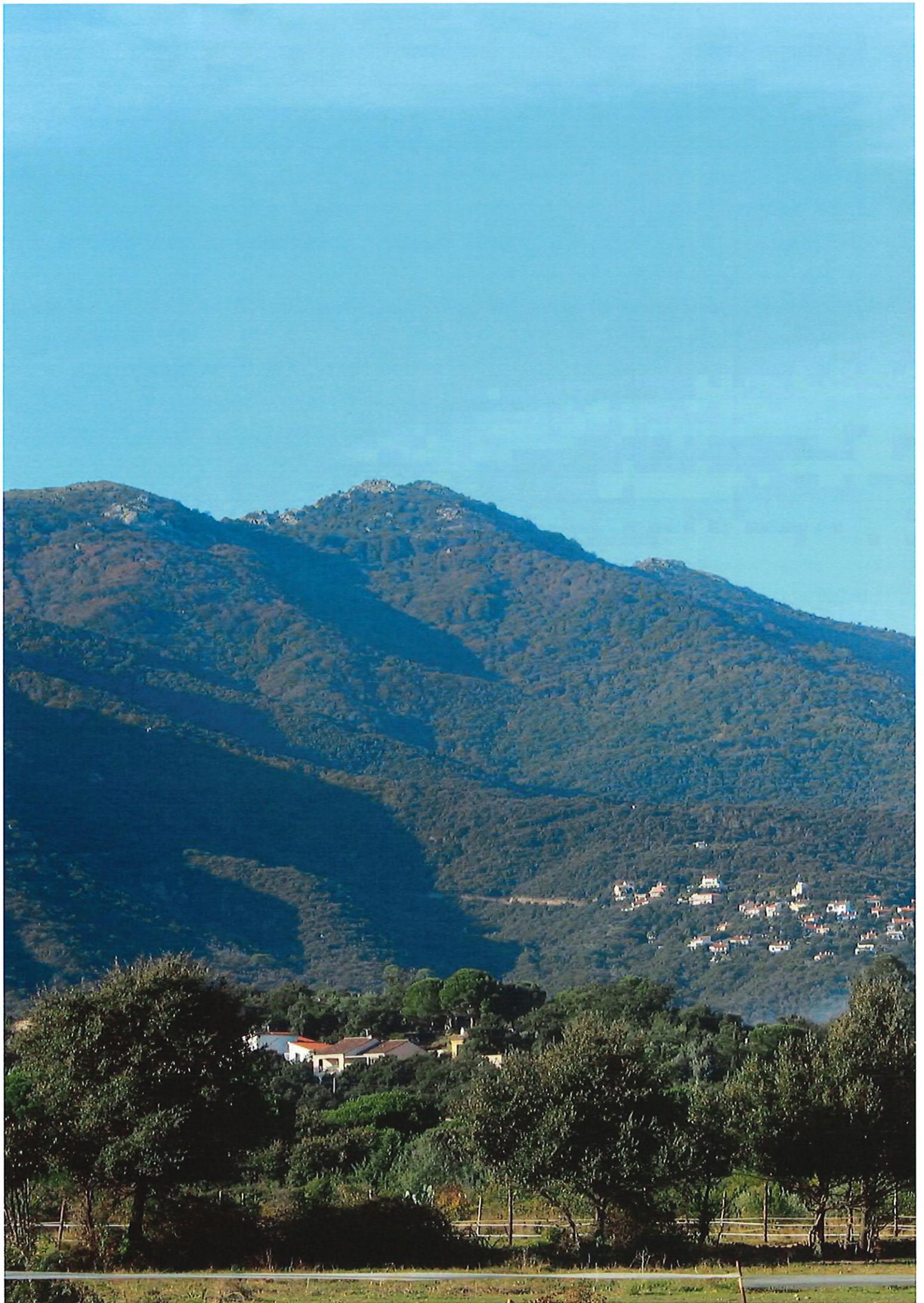


NOVEMBRE 2020  
LANCEMENT D'UNE CARTE  
CADEAU SOLIDAIRE AVEC LES  
COMMERCES DU TERRITOIRE



NOVEMBRE 2020  
TOURNAGE DE LA SÉRIE TÉLÉVISÉE « MENSONGES »  
AU SIÈGE DE LA CC ACVI

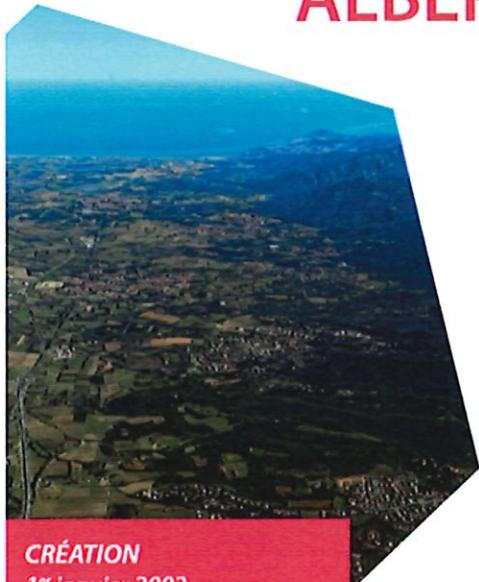






# La collectivité

# LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS



**CRÉATION**  
1<sup>er</sup> janvier 2002

**NOMBRE D'HABITANTS**  
56 280 habitants  
(source INSEE pop légale 2017)

**15 COMMUNES**  
Argelès-sur-Mer  
Bages  
Banyuls-sur-Mer  
Cerbère  
Collioure  
Elne  
Laroque-des-Albères  
Montsquier-des-Albères  
Ortaffa  
Palau-del-Vidre  
Port-Vendres  
Saint-André  
Saint-Genis-des-Fontaines  
Sorède  
Villelongue-des-Monts

**SUPERFICIE**  
292.5 km<sup>2</sup>

**PRÉSIDENT**  
Antoine PARRA  
élu le 13 juillet 2020

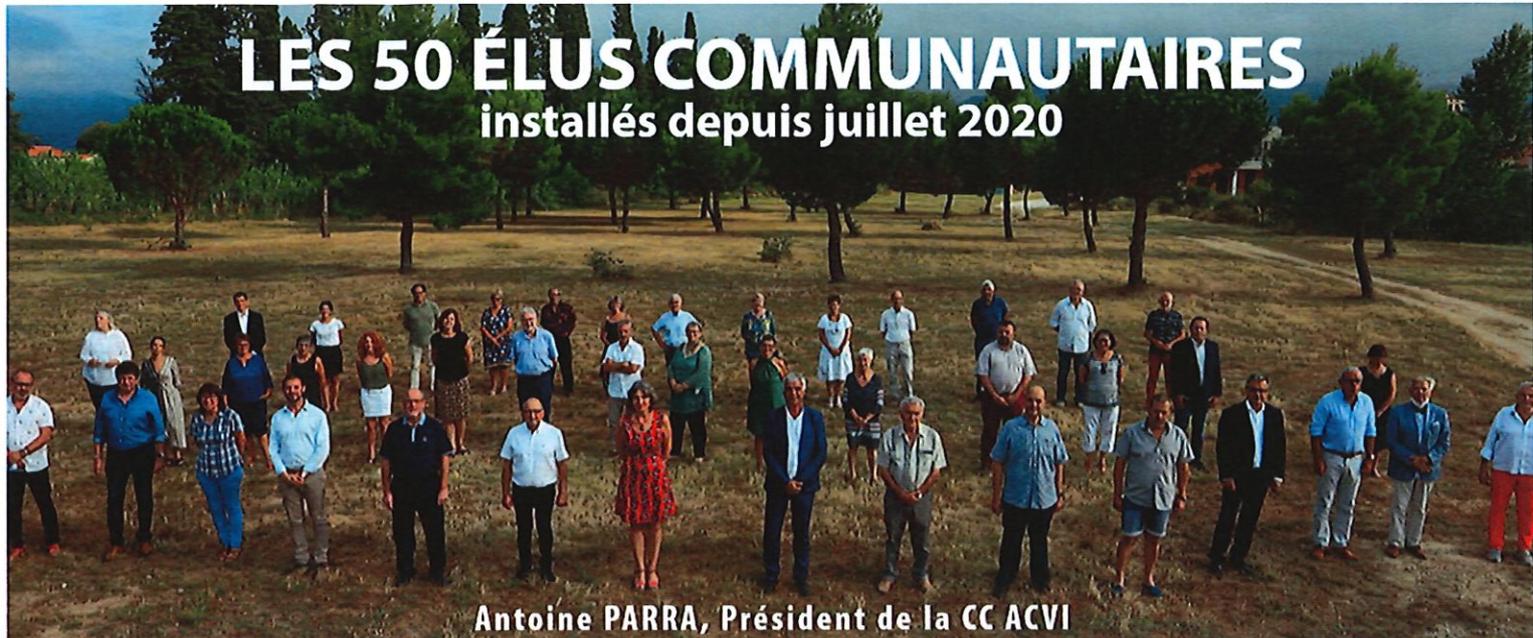
**DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES SERVICES**  
Henri Estève

**DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ADJOINTE**  
Mathilde Puignau-Teixido

**Siège communautaire**  
**Communauté de communes**  
**Albères - Côte Vermeille - Illibérís**  
3, impasse Charlemagne, BP 90103  
66704 Argelès-sur-Mer Cedex  
04 68 81 63 77 • [standard@cc-acvi.com](mailto:standard@cc-acvi.com)  
[www.cc-acvi.com](http://www.cc-acvi.com)

# LES 50 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## installés depuis juillet 2020



Antoine PARRA, Président de la CC ACVI

### ARGELÈS-SUR-MER

Aimé ALBERTY  
Antoine CASANOVAS  
Guy ESCLOPÉ  
Lydie FOURC  
Isabelle MORESCHI  
Philippe RIUS  
Julie SANZ

### BAGES

Maria CABRERA (Vice-Présidente - Maire)  
Patrice AYBAR  
Georges GUARDIA

### BANYULS-SUR-MER

Jean-Michel SOLÉ (Vice-Président - Maire)  
Marie-Clémentine HERRE  
Anne MAURAN  
Guy VINOT

### CERBÈRE

Christian GRAU (Vice-Président - Maire)  
Violaine MARIANNE

### COLLIOURE

Guy LLOBET (Vice-Président - Maire)  
Christine POUS-LAIR

### ELNE

Nicolas GARCIA (Vice-Président - Maire)  
Sylvaine CANDILLE  
Rolland CASTANIER  
Gilles GLIN  
Anne-Lise MIRAILLES  
Annie PEZIN  
Fabrice WATTIER

### LAROQUE-DES-ALBÈRES

Christian NAUTÉ (Vice-Président - Maire)  
Martine JUSTO

### MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

Hervé VIGNERY (Vice-Président)  
Huguette PONS (Maire)

### ORTAFFA

Raymond PLA (Vice-Président - Maire)  
Marie-Pierre SADOURNY- GOMEZ

### PALAU-DEL-VIDRE

Bruno GALAN (Vice-Président - Maire)  
Françoise DARCHE  
Marcel DESCOSY

### PORT- VENDRES

Grégory MARTY (Vice-Président - Maire)  
Jean Pierre ROMERO démissionnaire au 31 août  
remplacé par José BELTRA installé en septembre  
Patricia HECQUET  
Vincent NETTI

### SAINT-ANDRÉ

Samuel MOLI (Vice-Président - Maire)  
Gilbert CRITELLI  
Marie-Thérèse IMBARD

### SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Nathalie REGOND-PLANAS (Vice-Présidente - Maire)  
Didier CHOPLIN  
Jacques GODAY

### SORÈDE

Yves PORTEIX (Vice-Président - Maire)  
Frédérique MARESCASSIER  
Yvette PERIOT

### VILLELONGUE-DELS-MONTS

Christian NIFOSI (Vice-Président - Maire)  
Sylvie VILA

# COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

INSTANCES DÉCISIONNELLES

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Organe délibérant de la Communauté de communes. Il se réunit environ une fois par mois.

## 50 ÉLUS

Les délégués communautaires sont élus au suffrage universel direct.

Ils se prononcent sur les projets et actions de la Communauté de communes.



## LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers communautaires, il propose et met en œuvre les politiques communautaires en exécutant les décisions prises par le Conseil et le Bureau communautaires.

Il peut, lui-même, prendre des arrêtés par délégation du Conseil communautaire ou attributions légales.



## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif.

Composé du Président, des quinze Vice-présidents, il examine les projets proposés par les commissions, arrête les stratégies globales et les soumet à l'avis du Conseil communautaire.

Il peut lui-même approuver des délibérations par délégation du Conseil.

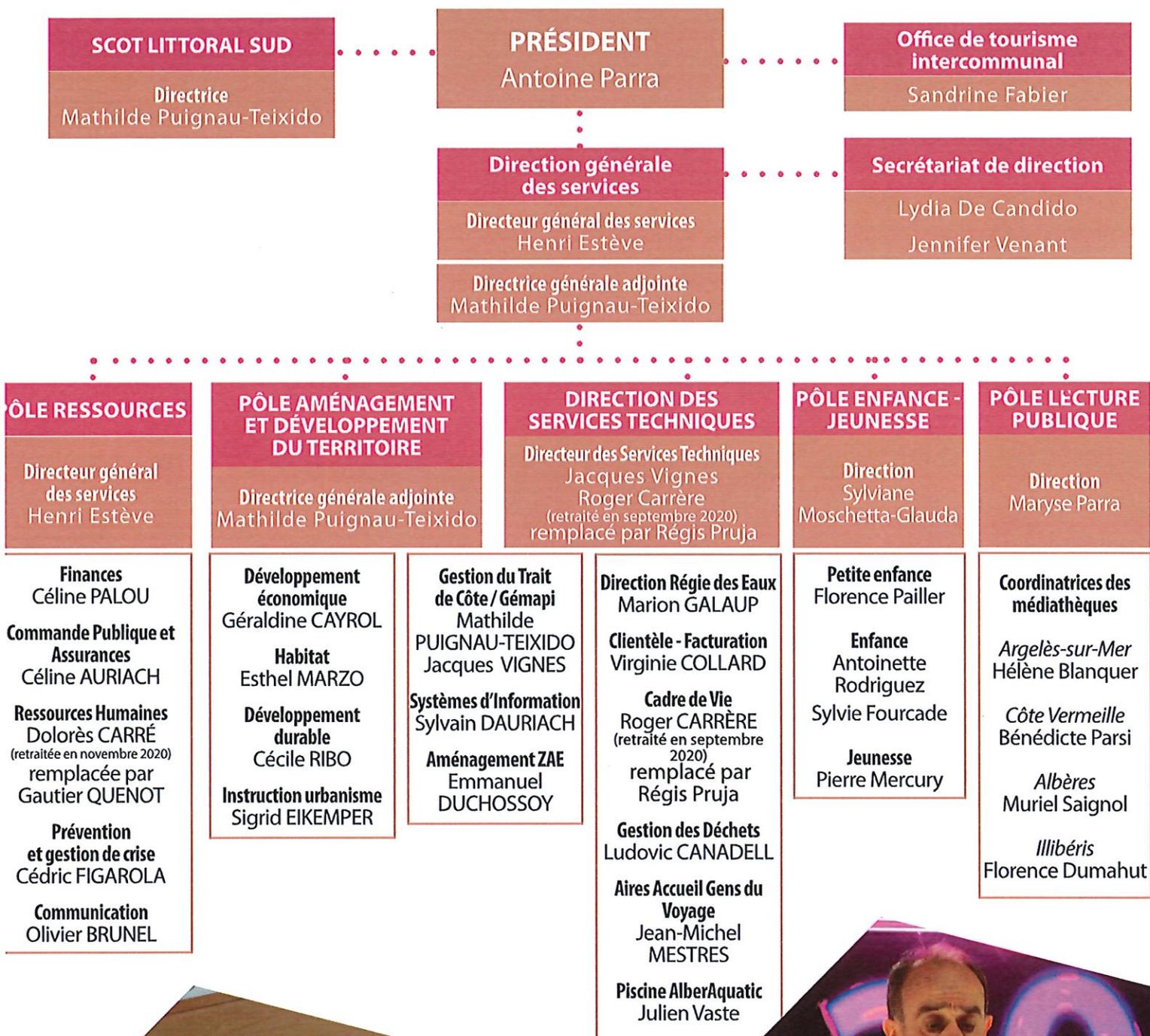


## EN 2020

8 réunions  
du Conseil communautaire

8 réunions  
du Bureau communautaire

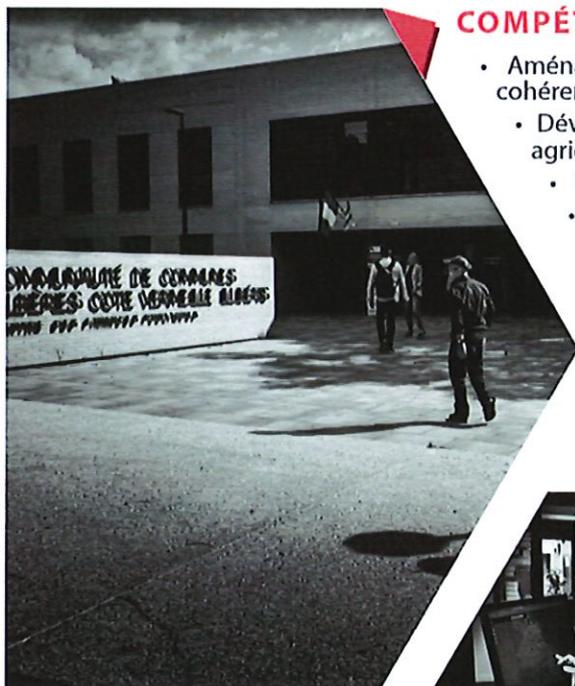
391 délibérations



# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS

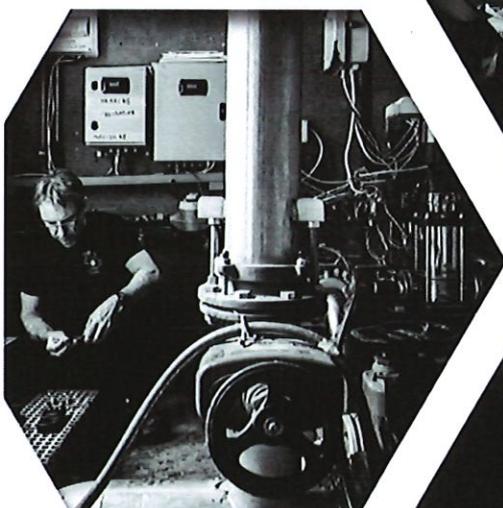
## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Développement économique : gestion de sept zones d'activités, actions liées à la politique agricole, soutien aux activités commerciales, aide à l'immobilier d'entreprise, etc.
- Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie : élaboration, mise en œuvre et suivi d'un Programme local de l'habitat (PLH) ; mise en œuvre, portage et suivi d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), etc.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Eau : production et distribution de l'eau potable



## COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Entretien du réseau d'éclairage public
- Collecte et traitement de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques ou industrielles
- Contrôle de l'assainissement non collectif des eaux usées domestiques ou industrielles
- Maintenance et gestion des réémetteurs pour réception télévision sur le territoire communautaire
- Fourrière animale
- Action sociale pour la mise en œuvre d'ateliers et chantiers d'insertion dans le cadre de l'entretien de certaines berges et rivières
- Construction et gestion de l'immeuble mis à disposition du CAT de Sorède
- Organisation et/ou coordination des loisirs éducatifs pour les 6-18 ans dans le cadre d'un projet global d'intérêt communautaire
- Accueil des enfants de moins de 6 ans dans le cadre d'une offre de services équilibrée sur le territoire communautaire
- Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements à vocation sportive ou culturelle : réseau de 10 médiathèques, piscine intercommunale, complexe sportif de Sorède, Halle des sports etc.
- Instruction des actes d'urbanisme
- Grand cycle de l'Eau hors GEMAPI





Les  
**services  
fonctionnels**

# LES RESSOURCES HUMAINES

## Gestion du personnel

2020 a fortement mobilisé la direction des ressources humaines sur la gestion de la crise sanitaire.

La DRH a accompagné les services pour leur permettre d'assurer la **continuité de leur fonctionnement** : d'une part, au niveau des services essentiels à la population, et d'autre part au niveau des services devant organiser le **travail de leurs agents à distance**.

### Le maintien des services essentiels à la population

Dès le 16 mars 2020, la DRH s'est mobilisée pour accompagner les services dans l'exercice de leurs missions essentielles vis-à-vis de la population. Les **agents vulnérables ont été protégés**. Le recrutement d'agents remplaçants a permis aux services de continuer à fonctionner lors des deux périodes de confinement.

**Les secteurs de la petite enfance et de l'enfance pour les parents travaillant dans les services prioritaires, ainsi que ceux des déchets, de l'eau, de l'assainissement ont été accompagnés pour poursuivre leurs missions.** Le recrutement du personnel saisonnier pour faire face aux besoins estivaux des services a été maintenu.

### L'expérimentation du télétravail

La Direction des ressources humaines s'est engagée dans l'organisation, en collaboration avec les responsables de service, du travail à distance afin de garantir la continuité du service public. Les services (finances, ressources humaines, commande publique, communication, urbanisme, etc.) ont été équipés et accompagnés par le service informatique pour mener à bien et dans les délais impartis, leurs différentes missions réalisées à distance.

Testée en temps de crise, cette forme de télétravail a permis d'**identifier de nombreuses tâches télétravaillables** mais aussi, des **tâches qui ne peuvent dispenser la présence de l'agent sur son lieu de travail** pour une meilleure efficacité.

## Les actions en matière de gestion des ressources humaines

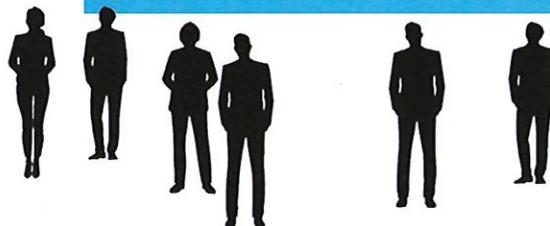
La gestion des ressources humaines requiert une adaptation permanente aux nouveaux dispositifs réglementaires, techniques ou aux attentes formulées par les agents, relayés soit par les chefs de services soit par les représentants du personnel, et validés par la gouvernance.

**Ainsi, en 2020 plusieurs actions ont été menées :**

- préparation de la DRH à la mise en œuvre, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de la Déclaration Sociale Nominative ;
- adoption du règlement de formation des agents de la CC ACVI ;
- mise en place d'un plan de formation à destination des nouveaux élus du conseil communautaire ;
- achèvement du déploiement du Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour l'ensemble des agents de la CC ACVI ;
- poursuite du déploiement du dispositif PPCR en faveur des agents.

## COMITÉ TECHNIQUE

IL S'EST RÉUNI 3 FOIS EN 2020  
AVEC DES RENCONTRES PRÉPARATOIRES EN AMONT DES INSTANCES



### Dialogue social : des liens maintenus

Tout au long de l'année, y compris lors des deux périodes de confinement, les **échanges avec les organisations syndicales se sont poursuivis de manière régulière**. Le CT (Comité technique) et le CHSCT (Comité hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ont été réunis à plusieurs reprises pour examiner les dossiers relatifs au fonctionnement des services.

Le nouveau règlement intérieur du CT a été approuvé.

De plus, un travail a été initié pour adopter un protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical au sein de la CC ACVI.

Approuvée en CT, une **charte de déontologie** et des valeurs des agents communautaires a été construite.

Elle s'est appuyée sur le document initial réalisé par un groupe de travail composé des directeurs, des chefs de services et d'agents volontaires, et discuté avec les Organisations Syndicales.

Cette charte de déontologie est un **outil pédagogique qui permettra à tout agent de s'approprier les droits et les devoirs du fonctionnaire**.

## 598 agents au service du territoire

454 fonctionnaires / 144 contractuels

Répartis en trois catégories



Répartis sur les filières



## Formations 2020

916 journées de formations suivies

313 journées de formations annulées à cause de la situation sanitaire

256 agents ont bénéficié d'au moins une formation



# LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*2020 (crise sanitaire de la COVID-19) a fortement impacté le fonctionnement du service de prévention des risques professionnels.*

Les avancées prévues sur le programme annuel n'ont pu être entièrement réalisées. Malgré un contexte particulier, les indicateurs en matière de fréquence et de gravité des accidents au travail sont encourageants.

## Une crise sanitaire sans précédent

Dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, le territoire national a dû faire face à une importante crise sanitaire. La communauté de communes s'est adaptée pour assurer la **continuité des services à la population tout en assurant la sécurité de ses agents**. Un **Plan de Continuité des Activités (PCA)** a rapidement été déployé permettant ainsi d'assurer les missions essentielles. Ce PCA a demandé la mise en œuvre de moyens techniques, organisationnels et humains importants. Ces moyens ont permis de compenser les équipements de protection indisponibles en début de crise. L'ensemble des mesures prises ont contribué à la **réduction du risque biologique et à la maîtrise de la crise sanitaire pour la communauté de communes**.

Pour les autres services jugés « non essentiels », le travail à distance s'est déployé au fur et à mesure des capacités techniques de la collectivité. Par la suite, et face à une situation encore fragilisée, un **Plan de Reprise des Activités** a été construit afin d'assurer une reprise totale des services en évitant la prise de risque pour les agents.

## Des indicateurs d'accidentologie encourageants pour les prochaines années.

Durant cette crise sanitaire, les services essentiels pour la population ont continué à fonctionner. Il s'agissait, entre autres, des services de collecte des déchets, assainissement ou encore de garde d'enfant pour les personnels prioritaires. **Malgré l'engagement des agents sur un terrain méconnu, les indicateurs d'accidentologie ont été encourageants**. En effet, pour cette année 2020, le **nombre d'accidents au travail avec arrêt a chuté de 38%**.

Le nombre de jours perdus au titre des accidents au travail a quant à lui chuté de 33%.

## La sécurité au cœur des animations

Cette année 2020 a été marquée par l'animation de la sécurité suivant différents supports.

La communauté de communes a souhaité sensibiliser ses agents qui œuvrent quotidiennement sur le terrain, de manière plus régulière. Des réunions autour de la sécurité au travail ont été ainsi démultipliées d'environ 60% de plus que l'année précédente.

Aussi, le lancement d'un **tableau de bord mensuel « Sécurité au travail »** permet à l'ensemble des services d'être averti à minima, d'un point mensuel relatif à la sécurité. Celui-ci relate les faits marquants du mois et compatibilise le nombre d'accidents et de jours perdus au titre des accidents depuis le début de l'année, service par service.

## Document unique d'évaluation des risques professionnels

**340** risques recensés dont :

**295** classés en risques « faible » ou « moyen »

**44** classés en risques « importants »

**1** classés en risque « majeur »

## Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail

**3** réunions ordinaires

**2** réunions extraordinaires

**7** dossiers nécessitant un avis du comité

**18** dossiers nécessitant une consultation du comité

**1** enquête pour accident

# LES FINANCES

Le service Comptabilité / Finances apporte un soutien technique aux différents services de la CCACVI et aux divers partenaires (fournisseurs, communes membres...) en matière d'informations comptables et budgétaires.

Le service Comptable de la collectivité assure ses missions transversales dans un **souci d'efficacité, toujours basé sur la rigueur budgétaire et gardant à l'esprit le principe de continuité du service public.**

Conformément aux propositions du Président, le service Comptabilité / Finances prépare le budget primitif de l'année, puis assure le suivi de l'exécution budgétaire pendant l'année comptable.

## Organisation budgétaire de la CCACVI

- **Budget principal.** Il retrace de nombreuses activités (déchets ménagers, enfance-jeunesse, lecture publique, aménagement et cadre de vie, politique du logement, administration...) financées essentiellement par les dotations de l'État et les ressources fiscales,
- **Budget de l'eau potable** (production et distribution de l'eau potable) géré en régie directe,
- **Budget de l'assainissement collectif** (collecte et traitement des eaux usées) géré en régie directe,
- **Budget de l'assainissement non collectif** (contrôle des fosses septiques),
- **Budget ESAT Sorède** (CAT les Micocouliers),
- **Budget Maison de santé Cerbère,**
- **Budget ZAE Saint-Genis-des-Fontaines,**
- **Budget ZAE Port-Vendres** (clôturé au 31/12/2020),
- **Budget ZAE « Els Ocells » Argelès-sur-Mer,**
- **Budget ZAE extension Argelès-sur-Mer** (clôturé au 31/12/2020),
- **Budget ZAE « La Porte des Albères » Argelès-sur-Mer.**
- **Budget ZAD « Camp del Caball » Argelès-sur-Mer,**
- **Budget ZAI « Aigues Vives » Elne,**
- **Budget ZAE Saint-André.**

Le projet de budget 2020 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 7 février 2020, et présenté à la Commission Finances le 21 février 2020.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- 1/ De **maîtriser les dépenses de fonctionnement** sans dégrader le niveau et la qualité des services,
- 2/ De **contenir la dette** en limitant le recours à l'emprunt,
- 3/ De **maintenir un niveau convenable d'investissement.**

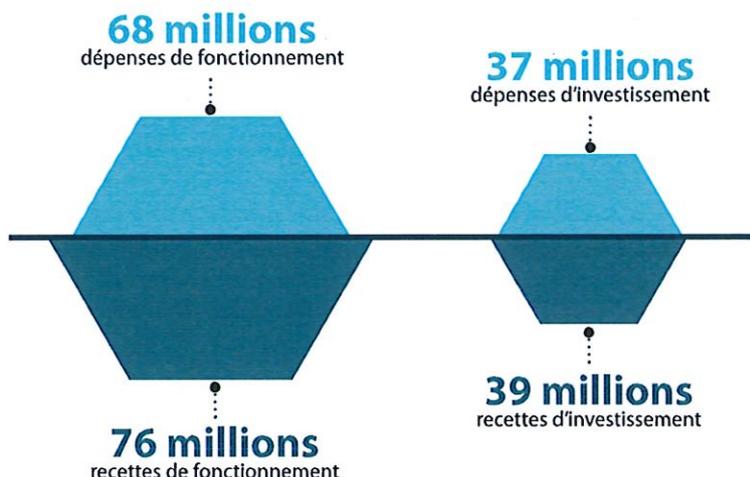
Dans un environnement financier toujours plus difficile marqué par la crise sanitaire, la CCACVI a souhaité s'attacher plus que jamais à **allier rigueur et recherche d'efficacité dans la dépense publique.**

En 2020, la CCACVI a dû préserver les grands équilibres financiers de son budget tout en poursuivant les investissements définis dans son projet de territoire.

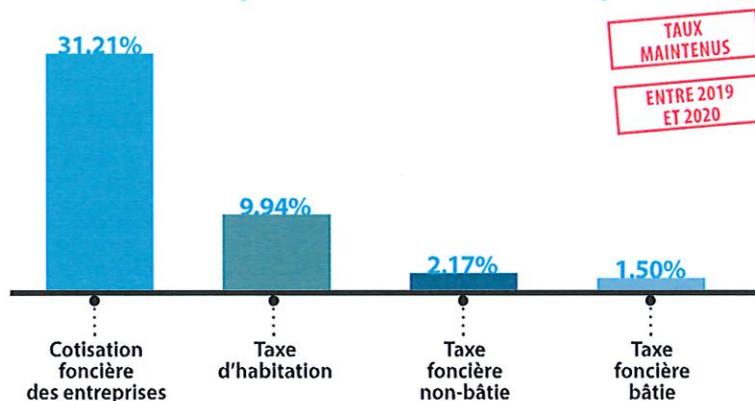
Le budget 2020 s'est inscrit dans la continuité de celui de 2019 avec les **préoccupations financières importantes : Réforme de la fiscalité avec la suppression de la Taxe d'Habitation, impact de la pandémie sur les activités de la collectivité, accompagnement des entreprises dans le cadre du Développement Économique...**

## L'exécution budgétaire en 2020

Les 14 budgets représentent :



## Une fiscalité professionnelle unique



Dans le cadre de la réforme sur la suppression de la Taxe d'Habitation, la Loi de Finances 2020 introduit un gel du taux de la taxe d'habitation en 2020 au taux voté en 2019. La fixation d'un taux imposition TH pour l'année 2020 pour un EPCI se trouve dès lors, dépourvue de fondement légal.

## La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) harmonisée

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est une taxe locale **prélevée via la Taxe foncière** en fonction de la surface bâtie d'un logement. L'ensemble du territoire, soit les 15 communes qui le compose, possède depuis 2019 le **même taux : 11,10%**.

## Un programme de travaux en cours de réalisation



Ce dernier est orienté essentiellement vers le **Développement Économique du territoire**, les travaux du réseau d'eau potable et d'assainissement sans pour autant, se détourner des compétences historiques de la communauté de communes : l'enfance et la jeunesse, la lecture publique ou encore le pôle déchets ménagers.

**Une collectivité peu endettée**  
budget principal  
sa capacité de désendettement est inférieure à 2 ans

# LA COMMANDE PUBLIQUE

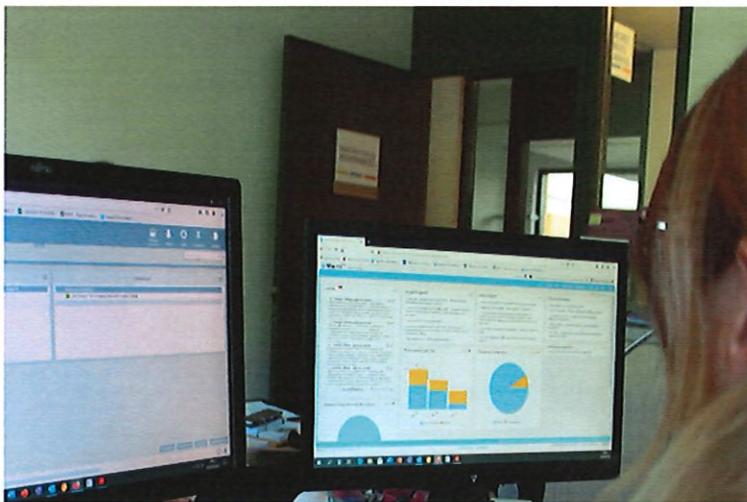
La commande publique est un service opérationnel, transversal, qui compose avec tous les services de la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès. L'équipe compte trois techniciens. La commande publique **propose, impulse et anime la stratégie achat de la collectivité** en collaboration avec tous les services de la CC ACVI.

**La politique est décidée en amont par le président et son conseil communautaire.**

## 2020, année particulière

Cette année a enchaîné divers événements : une crise sanitaire, deux confinements, un décalage des élections municipales et communautaires, des évolutions législatives portées par la crise, de nouveaux seuils par secteur, la loi ASAP (accélération et de simplification de l'action publique)...

Malgré ces divers événements, le service Commande Publique a su rester mobilisé. En effet, par le biais de différents outils et différentes réglementations adoptées par le gouvernement, la CCACVI a continué à **accompagner les opérateurs économiques dans ce contexte particulier** et les usagers de son territoire (achat mutualisé de 100 000 masques homologués AFNOR pour les communes du territoire en mai 2020).



## Maintien des appels d'offres

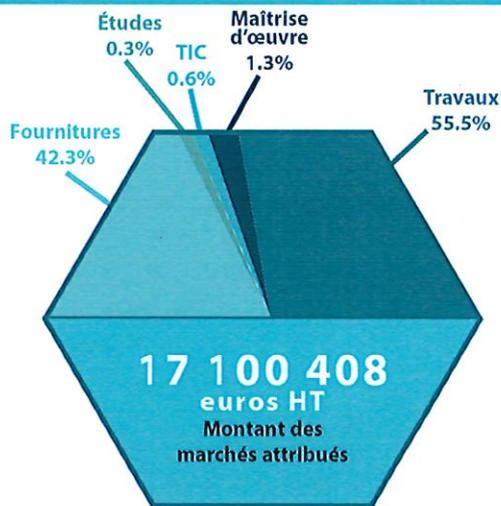
En 2020, la commande publique c'est :



**98 consultations juridiques passées dont 11 marchés formalisés**

**Quantités des appels d'offres par rapport à 2019**

## Répartition par type de marché



Travaux Institut de somellerie



Travaux Médiathèque d'Ortaffa



Travaux Pôle entrepreneurial

## Commande publique : définition, principes et objectifs

C'est l'ensemble des contrats passés par une personne publique - en l'occurrence la CC ACVI - pour satisfaire à ses besoins préalablement définis : achat, prestation de service, travaux. Elle s'impose donc en tant que **véritable acteur économique, stratégie d'achat public efficace et innovante.**

La commande publique a été fortement marquée par la crise en 2020 : elle affiche une **perte de 16 milliards d'euros par rapport à 2019**, année tonique de fin de mandat, soit une baisse de 18%. La baisse concerne l'ensemble des acheteurs publics, sur tout le territoire national.

Avec un volume total de 71 **milliards d'euros** en 2020, la commande publique continue à jouer un rôle important dans le PIB (autour de 3%), mais est à son niveau le plus bas depuis ces 10 dernières années.

La commande publique obéit à 3 grands principes :

- La **liberté d'accès** à la commande publique
- L'**égalité de traitement des candidats** (pas de discrimination, les entreprises sont traitées de façon égalitaire : délai identique pour remettre des offres, même droit d'information...)
- La **transparence des procédures** (traçabilité des procédures et compte-rendu du déroulement et de l'issue des procédures mises en œuvre).

*Le non-respect de l'un de ces principes peut entraîner l'illégalité d'une procédure de marché et l'annulation du marché.*

Enfin, la commande publique sert à :

- Trouver une meilleure **adéquation entre le prix et la technicité**
  - Bien utiliser les deniers publics
- L'enjeu est la mise en place d'une politique d'achats ambitieuse, associant performance financière, développement économique, responsabilité sociétale et environnementale.**

# LA COMMUNICATION ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

## COMMUNICATION



Le service Communication ambitionne d'informer les habitants du territoire sur les actions et les services qui leur sont proposés. Il développe également les **relations transversales avec les services communication et les directions des 15 villes du territoire.**

### 2020 : une année derrière les écrans

La crise sanitaire et les décisions gouvernementales qui en ont découlé, ont demandé au service une intensification de la réactivité. En mars 2020, le service Communication a accentué la présence de la communauté de communes sur les réseaux sociaux afin d'informer au mieux et de manière instantanée les habitants du territoire.

En vue de garantir un contact permanent entre l'utilisateur et les services communautaires (service clients des eaux, service urbanisme, service déchets ...) des **formulaires de contact et de démarches en ligne** ont été mis en place sur le site internet. Ceux-ci ont permis de maintenir la continuité du service public tout en appliquant les règles de distanciation et de confinement.

Le formulaire «Contactez-nous» a par exemple généré **420 demandes sur l'année 2020.**

**Une lettre d'information a été diffusée chaque semaine.** Elle synthétisait les différentes adaptations des services communautaires durant la crise. Ces informations ont été également relayées auprès de la presse, des communes, sur le volet «Actualités» du site internet et sur les réseaux sociaux.

Cette crise a eu un impact certain sur la manière de communiquer. **Le web et les réseaux sociaux se sont positionnés cette année en tête des moyens de communication de la CCACVI.**

Par ailleurs, les relations avec les différents médias (radio, presses écrites, presses numériques...) ont également été amplifiées.

### L'assaut de la messagerie instantanée

Avec une période de confinement, l'année 2020 a enregistré **204 interactions de manière instantanée** grâce à la messagerie «Messenger».

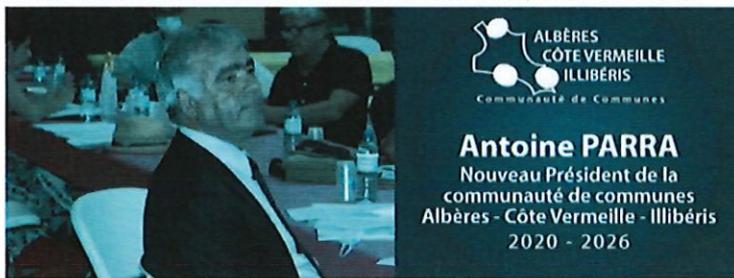
Le service s'est tenu à la disposition des usagers 7 jours sur 7. La veille quotidienne a perduré après l'état d'urgence.

### Les événements 2020

Janvier 2020 : Dernière cérémonie des vœux pour Pierre Aylagas, Président de la communauté de communes de 2002 à 2020.



Juillet 2020 : Nomination du nouveau Président, Antoine Parra.



### L'équipe du service communication s'est renforcée



**6 667 abonnés Facebook (+45% en 1 an)**  
développement des autres réseaux sociaux (Instagram et LinkedIn)

**12 000 visites mensuelles sur le site**  
(+50% entre 2019 et 2020)

**770 abonnés à la newsletter**  
(+116% en 1 an)

**2 magazines publiés et distribués sur le territoire**



# SIG - DICT

L'activité principale du service Système d'information géographique consiste à tenir à jour quotidiennement les bases de données afin de garantir une bonne connaissance du patrimoine de la CCACVI (essentiellement eau potable, assainissement et éclairage public). La connaissance du patrimoine de la CCACVI concerne à présent près de **1601 km de réseaux cartographiés et mis à jour dont 398 km en classe de précision « A »**, c'est à dire précis à moins de 40 cm (soit 24.8 % du linéaire total).

## Amélioration de la précision de ses réseaux

Conformément à la réforme dite « anti-endommagement des réseaux », les services communautaires (SIG, régie des eaux) et des prestataires certifiés, intervenant sur le réseau de la CCACVI, s'efforcent d'améliorer la précision de connaissance des réseaux.

**En 2026, la totalité du réseau devra être certifié classe A.** Depuis 2020, malgré le contexte particulier, un agent de la régie des eaux a été mis à disposition du service SIG pour fiabiliser le réseau. Il a ainsi recensé 18 nouveaux kilomètres en classe A.

## Activité DICT : automatisation des demandes

5115 dossiers traités en 2020  
(stabilisation des demandes depuis 2 ans)



Un logiciel d'automatisation du traitement des DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) a été mis en place au cours des confinements. Il permet de générer automatiquement les cartographies de localisation des réseaux gérés par la CCACVI lors de demandes de travaux.

Cet outil a amélioré le temps de réponse des demandes de travaux.

Aujourd'hui **90% des réponses sont générées en moins de 48h** (100% < à 5 jours) bien inférieur aux délais réglementaires de 5 jours ouvrés.

## L'appui du service pour la recherche de fuites sur le réseau d'eau

Depuis près de 5 ans, le service SIG a produit pour la régie eau potable une application afin d'assister les équipes de recherches de fuite. Elles peuvent ainsi géolocaliser au mieux leurs interventions.

### 2020 : 44 fuites

Fin 2020, un projet d'**identification proactive des fuites** appuyé par les compteurs de productions installés sur le réseau voit le jour.

Objectif : permettre au service « Recherche de fuites » de cibler quotidiennement les secteurs fuyards grâce aux données produites par les compteurs en lien direct avec la cartographie SIG.

Moyens : en 2021, une application de recherche de fuites directement connectée aux compteurs sera développée et permettra une visualisation en temps réel des déperditions en eau.

Enjeu : **Lutter contre le gaspillage de la ressource en eau.**

## Mutualisation du service SIG Portail Géo-interco

2020 : Recrutement d'un agent assurant l'animation de la mutualisation au sein des communes.

Il forme les agents et les élus des communes aux possibilités que les outils SIG peuvent offrir. Il accompagne également les communes dans la mise en place de projets internes.

Une **nouvelle convention de mutualisation** a été proposée en fin d'année définissant ainsi de nouvelles thématiques de travail en collaboration avec les communes.

Le service SIG propose à travers cette nouvelle convention, une ingénierie technique pour le portage de projet communal.

En effet, fin 2020 la **commune de Sorède s'est appuyée sur le service SIG pour son projet « Comité de déplacement »** : collecte et organisation des données grâce à une application mobile développée dans le



service / création d'un tableau de bord permettant de visionner les remontées citoyennes en temps réel, réalisation d'un sondage en ligne pour évaluer les priorités.

## Mise en place d'une base de données « adresses et voiries »

Le service SIG a travaillé sur un projet transversal : **l'adressage**. Basé sur une compétence communale (dénomination et numérotation) de la voirie, l'adresse est un élément indispensable pour l'intervention de nombreux services publics.

L'année 2020 a permis au service de diagnostiquer sur les 15 communes les erreurs présentes et les linéaires à améliorer.

**55 000 points d'adresse** vont ainsi être retravaillés en partenariat avec nos communes membres.

En 2021, un cycle de formation permettra aux partenaires communaux de prendre en main le portail national de l'adresse et ainsi d'améliorer ce référentiel en temps réel.



# Direction service informatique

## Début du projet GPMS

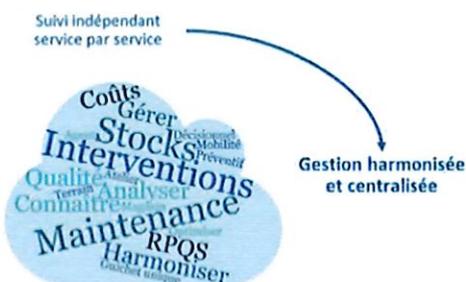
Le projet **Gestion du Patrimoine, de la Maintenance et des Stocks** est un projet transversal dont l'objectif est la mise en place d'un logiciel de gestion des services techniques de la communauté de communes.



### Calendrier de ce projet

Les besoins d'une gestion centralisée et harmonisée de notre patrimoine et de sa maintenance ont été exprimés dès 2018. Une étude a été faite en 2019 sur les solutions utilisées dans les collectivités avec les mêmes compétences. Le projet débute en septembre 2020 et le déploiement de l'ensemble des fonctionnalités sera échelonné sur une période de 18 à 24 mois.

La gestion des services techniques sur une collectivité de la taille de la communauté de communes nécessite la mise en œuvre d'une **solution informatique dédiée**.



### Les enjeux de ce projet transversal

- Améliorer les capacités de gestion de notre collectivité qui a rapidement pris de l'ampleur avec la prise de nouvelles compétences.
- Être en capacité de justifier et de défendre un coût de service devant l'organe exécutif
- Exploiter les données existantes et en déduire des coûts de production
- Estimer le Rapport - Prix - Qualité - de - Service (RPOQ) dans l'objectif de fournir un service de qualité au moindre coût

### Les objectifs

- Optimiser la maintenance de nos équipements
- Connaître et analyser les interventions
- Gérer les différents stocks
- Faciliter le travail en mobilité des agents de terrain via une application mobile
- Harmoniser les demandes de rendez-vous via un guichet unique ouvert en interne puis en externe (mairies, partenaires, ...)
- Développer les contrôles préventifs
- Suivre nos consommations (électricité, eau, carburant)

## Les stocks de la CC ACVI : 6000 références gérées

## Son patrimoine :

- 261 structures en gestion
- 1 115 km de réseaux d'eaux (potable et assainissement)
- 434 km de réseau d'éclairage public



## Groupement de commande Télécom

Renouvellement du marché de fournitures de Services de Télécommunications afin de **diminuer le coût des abonnements d'accès à internet, de téléphonie fixe et de téléphonie mobile**.

La communauté de communes avec les communes de Cerbère, Elne, Ortaffa, Sorède et Villelongue-dels-Monts ont participé à ce groupement de commandes. Cet appel d'offre a pris en compte l'arrivée progressive de la fibre « Numérique 66 » déployée par le Conseil Départemental. Les membres du groupement pourront bénéficier de cet accès dès qu'ils seront éligibles.

La mise en œuvre de ce nouveau marché va se dérouler tout au long de l'année 2021. Il permettra de **relier sous un même réseau informatique les sites répartis sur l'ensemble du territoire** (médiathèques, accueils de loisirs, crèches, ...) et de ne plus payer les communications téléphoniques entre ces différents lieux.

### 58 sites à raccorder

Budget annuel avant migration : 255 000 euros HT

Budget annuel estimé après migration : 165 000 euros HT

soit **35% d'économie**

## Solution de gestion des réservations pour la piscine

Suite à la pandémie de COVID-19, il a fallu mettre en place une solution de gestion des réservations et du suivi des utilisateurs de la piscine intercommunale.



<https://piscine.cc-acvi.com>

L'outil **publié est accessible à tous les citoyens pour réserver un créneau disponible** en fonction des protocoles sanitaires.

En cas de détection d'un cas positif au COVID-19 au sein de la piscine, ce « cahier de rappel » permet aux agents d'AlberAquatic de prévenir grâce aux informations personnelles renseignées, les personnes ayant été cas contact COVID-19.

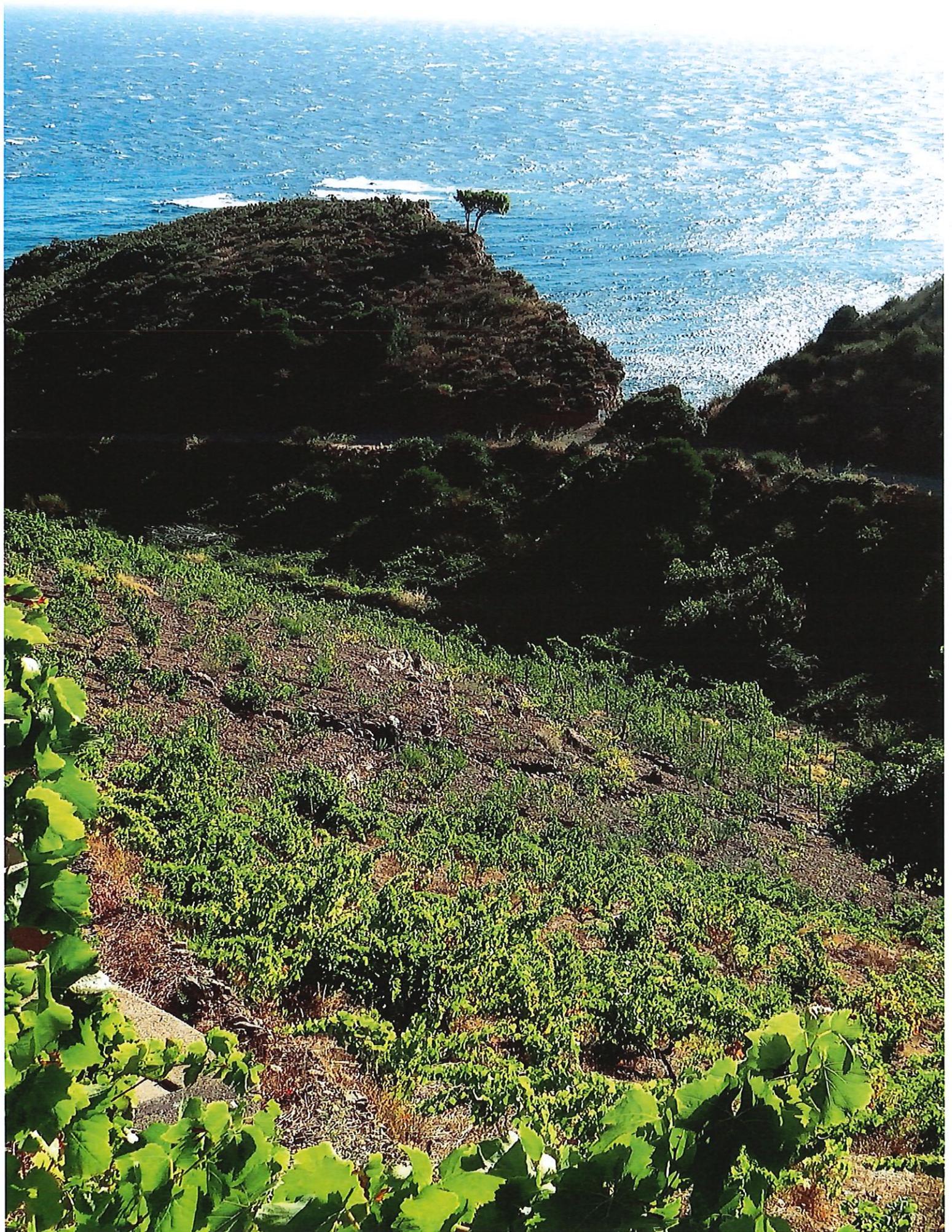
Conformément au RGPD, le règlement européen sur la protection des données, les données personnelles ainsi recueillies sont supprimées après 15 jours.



**PORT DU CASQUE**

**OBLIGATOIRE**

**L'aménagement et  
le développement  
économique  
du territoire**



# LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

## Mise en valeur des terres incultes

La CC ACVI a lancé la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées dans le triangle Elne / Saint-Cyprien / Argelès-sur-Mer avec le soutien du Département 66. En 2020, une attention particulière a été entreprise sur l'**animation foncière** auprès des propriétaires de terres incultes.

**216 propriétaires** du territoire, représentant **343 hectares** ont été contactés.

Cette démarche vise à encourager ces propriétaires à vendre ou à céder sous la forme de bail à des repreneurs ayant la volonté de remettre ces terres en culture.

### La dynamique entrepreneuriale sur le secteur

Le Conseil Départemental 66 a identifié en 2020, **14 porteurs de projets** en recherche de foncier agricole sur le territoire Albères - Côte Vermeille - Illibérès.

De nombreuses friches inutilisées peuvent ainsi être mobilisées sur le périmètre afin de répondre à cette demande.

Cette procédure de mise en valeur des terres incultes a été complétée par l'**installation d'un comité de consultation d'attribution du foncier** afin de suivre l'évolution des mouvements fonciers.

## Plantation de chênes-lièges : une convention d'exploitation sur la commune de Laroque-des-Albères

Essence typiquement méditerranéenne, le chêne-liège est naturellement présent sur le territoire de la communauté de communes.

La CC ACVI, en partenariat avec l'Institut méditerranéen du liège (IML), le Département des Pyrénées-Orientales et le Pays Pyrénées Méditerranée a lancé une dynamique de replantation de chênes-lièges. Son objectif : **développer la filière du liège au niveau local**. La commune de Laroque-des-Albères et la CC ACVI ont établi une convention fixant pour les dix prochaines années la mise à disposition de 7535 m<sup>2</sup> d'emprise foncière pour la plantation d'environ 300 chênes-lièges.

La communauté de communes doit entreprendre, à travers son service Chantier d'insertion, des travaux de **préparation et d'entretien des plantations** sous la supervision de l'Institut méditerranéen du liège (IML).

Ce lieu servira de support de démonstration pour les **projets de boisement de friches agricoles présentes sur le territoire**.

## La CC ACVI soutient la filière viti-vinicole

Dans le cadre du projet de développement territorial du vignoble de la Côte Vermeille engagé par un groupement d'acteurs de filière, la **communauté de communes apporte son soutien dans la savegarde et le développement du vignoble Cru Banyuls-Collioure**.

Le projet se décompose en trois axes :

- La préservation du paysage viticole (avec l'achat de parcelles de démonstration pour exemple...)
- Le développement d'une culture encore plus durable de la vigne et respectueuse de l'environnement (avec un développement de la certification Haute valeur environnementale...)
- Une montée en puissance des actions d'œnotourisme sur l'ensemble du territoire.



# L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le service « Développement économique » est identifié comme un interlocuteur privilégié des 8000 entreprises du territoire.

Son action se traduit de diverses manières

- **Un rôle de conseil au quotidien et/ou de réorientation vers les partenaires (Région Occitanie, consulaires, etc.)**

- **Les animations économiques et les partenariats**

### - L'opération Eco défis

Ce soutien aux entreprises responsables a été mené en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Vingt entreprises ont été accompagnées en 2020.

### - L'Espace entreprises

Situé à proximité du siège communautaire, celui-ci permet aux **partenaires économiques** de proposer des **permanences aux entreprises du territoire** : la Chambre des Métiers (CMA), l'Union des pôles d'activités méditerranéens (UPAM), Initiative en Pays Catalan, Plein sud entreprises, ...

### - L'UPAM

L'association des ZAE intercommunales : renouvellement du partenariat conventionné.

Cette année particulière et les répercussions de la crise sanitaire sur le monde économique, ont demandé au service une **grande réactivité auprès des dirigeants d'entreprise**, en collaboration constante avec les partenaires économiques (Région Occitanie, chambres consulaires...).



## LES AIDES PORTÉES PAR LA CC ACVI

### Des aides à l'immobilier d'entreprises

Trois entreprises ont été aidées dans le cadre du règlement d'intervention en faveur de l'immobilier d'entreprise.

**60 000 euros versés.**

(+ 20 000 € par rapport à l'année précédente)

### Une aide directe aux entreprises a été mis en place en contrepartie de crédits européens

Trois entreprises aidées pour un montant de plus de 5 600 euros (selon des critères précis).

### Les aides exceptionnelles COVID

- Envoi d'une newsletter hebdomadaire sur les aides octroyées aux entreprises pendant la 1<sup>ère</sup> période de confinement

- Remise de visières de protection en partenariat avec la CCI auprès des associations locales de commerçants

### • Plus de 700 000 € d'aides directes dans

le cadre des deux dispositifs d'aides : le Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie (volet 2 bis) et le Fonds L'OCCAL (trésorerie, subvention, loyers)

- Lancement d'une carte cadeau solidaire avec les commerces du territoire : My Cardora - CC ACVI



## MyCardora - CC ACVI

Cette carte virtuelle à consommer chez les commerçants locaux partenaires, a été lancée par la communauté de communes pour une période de 6 mois (reconductible) avec une volonté d'accompagner le tissu économique du territoire (commerçants et artisans) après la période de fermeture forcée. Boutiques, épicerie fines, commerces de bouche, fleuristes, coiffeurs, artisans, producteurs, restaurateurs, activités de loisirs ... Ils contribuent au dynamisme et à l'attractivité du territoire, la communauté de communes s'est mobilisée pour les épauler.

Avec cette carte cadeau, particuliers, professionnels, administrations ont pu offrir un cadeau original et engagé pour soutenir les commerçants de proximité en cette période économiquement difficile.

### ARGÈLES-SUR-MER

## Commerce de proximité : les élus du territoire se mobilisent

Dés derniers particuliers et professionnels pour offrir un cadeau original et engagé pour soutenir les commerçants de proximité en cette période économiquement difficile.

C'est un mois de novembre que Julie Suez, l'adjointe, a eu l'idée de proposer à ses pairs un système de carte cadeau valable sur tout le territoire. Après un accord de principe des élus locaux, mais aussi communautaires, le projet a été concrétisé. Agée de 35 ans, elle est conseillère municipale de la commune d'Argèles-sur-Mer. Elle a été élue en 2017. Elle est mariée et a deux enfants. Elle est également présidente de la commission de la culture et des loisirs de la commune. Elle est aussi présidente de la commission de la culture et des loisirs de la commune. Elle est aussi présidente de la commission de la culture et des loisirs de la commune.



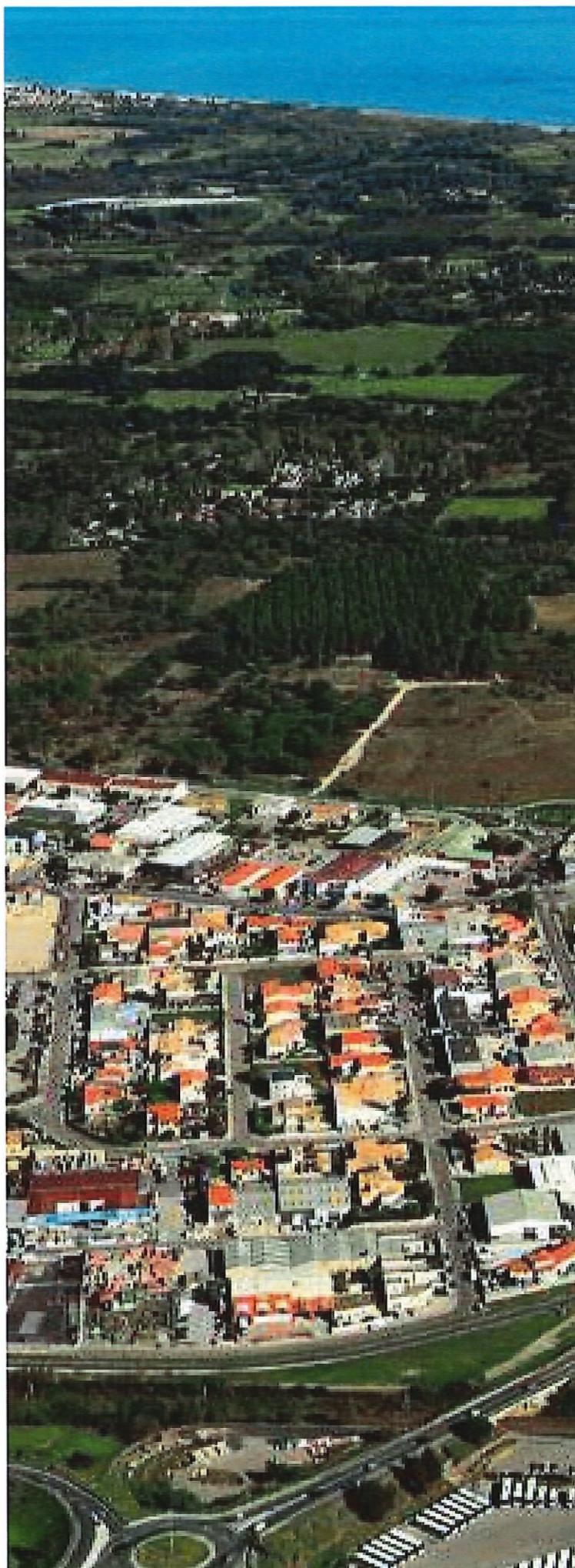
# LA POLITIQUE FONCIÈRE ET LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La communauté de communes gère sept zones d'activités : Argelès-sur-Mer, Collioure, Elne, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts.

Gestion de 155 ha de foncier économique en ZAE

## Les réalisations et missions initiées cette année

- Gestion, entretien, signalétique, requalification, le tout en lien avec les services techniques.
- Contacts directs avec les entreprises des zones.
- Réflexion menée sur l'aménagement de nouveaux espaces fonciers économiques avec la mise en place d'un schéma de développement des ZAE. Ce dernier est en phase de diagnostic concerté. Cet outil d'aide à la décision permettra aux élus de développer une stratégie sur les zones d'activités pour répondre à la demande croissante d'implantation.
- Recensement des demandes d'implantation en foncier et immobilier d'entreprise (25 contacts sur l'année contre 60 en 2019).
- Commercialisation de 5 lots pour une superficie foncière de 6000 m<sup>2</sup>.



## L'ÉVÈNEMENTIEL

### « Terr'Arôm » Le salon des plantes à parfum, aromatiques et médicinales ANNULÉ

La deuxième édition du **salon des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)** devait se dérouler le 4 avril 2020 au lycée Christian Bourquin, à Argelès-sur-Mer. L'occasion pour le grand public de se familiariser avec cette filière en pleine expansion.

L'événement était initié par la communauté de communes en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Syndicat agricole des producteurs des PPAM et l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (Eplefpa) Perpignan-Roussillon. Il ambitionnait depuis 2019 de **valoriser et promouvoir auprès du grand public la filière PPAM - en pleine expansion dans notre territoire**, le terroir ainsi que la production en agriculture biologique et raisonnée.

La journée pédagogique réunissant les élèves des écoles, collèges, lycées, le salon ouvert au grand public et la semaine des visites guidées autour de la découverte des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, n'ont pas pu se tenir cette année en raison du confinement.



### Forum « Osez l'entreprise » prévu début décembre a été annulé

Cette matinée organisée par les communautés de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérès et du Vallespir devait se tenir le mardi 1<sup>er</sup> décembre à la salle de l'Union de Céret. Il s'adressait aux **entrepreneurs et aux créateurs d'entreprise**.

Les communautés de communes et leurs partenaires (Pôle Emploi, AD'OCC) se sont associés afin de **favoriser l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet**.

### #Osez l'entreprise

Un rendez-vous incontournable depuis 2018 pour les porteurs de projets et les chefs d'entreprises qui souhaitent être accompagnés. Ce forum réunissant un grand nombre d'exposants experts de la création, reprise et développement d'entreprise sur le département soit une quarantaine de stands répartis en 4 pôles :

- Accompagnement
- Financement
- Formation
- Institutionnel

Cette année le thème des tables rondes proposées devait être **« Osez entreprendre en contexte incertain »**. L'événement étant annulé en raison d'un reconfinement général, les communautés de communes ont dû s'adapter. Des courts témoignages d'entrepreneurs locaux ont été ainsi mis en ligne sur les pages Facebook @ccacvi et @COMCOMVALLESPIR.

### Trois interviews / trois profils d'entrepreneurs Une thématique : « Osez entreprendre dans un contexte incertain »

- 1/ Sylvie Bonafos-Bouscarra, commerçante en centre ville de Collioure depuis 40 ans - Jouvences Décoration.
- 2/ Pablo Fernandez, fondateur de Kuupanda start-up hébergée dans la pépinière d'entreprises « Vall-up » portée par la communauté de communes du Vallespir
- 3 / Dominique Tourneix, Directeur Général de DIAM Bouchage



# L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID-19 qui s'est traduite par la fermeture de l'accueil physique des sept bureaux d'information touristique de l'Office de tourisme intercommunal (OTI) Pyrénées Méditerranée durant les périodes de confinement.

L'information a continué d'être transmise par voie électronique (mails, réseaux sociaux, etc.) et par téléphone.

Il compte **7 bureaux d'information touristique (BIT)**. Trois d'entre eux sont ouverts à l'année (Elne / Laroque-des-Albères / Port-Vendres), deux de Pâques à Toussaint (Sorède / Cerbère) et deux mutualisés avec les communes (Saint-André ouvert de Pâques à Toussaint / Saint-Genis-des-Fontaines ouvert à l'année).

## L'Office de tourisme intercommunal assure de nombreuses missions

- Accueil et information des touristes (60% du temps de travail de l'équipe)
- Promotion touristique du territoire communautaire, en coordination avec les offices de tourisme autonomes d'Argelès-sur-Mer, Banyuls-sur-Mer et Collioure, l'Agence de développement touristique des Pyrénées-Orientales et le Comité régional du tourisme.
- Coordination et mise en cohérence de la promotion des différents partenaires du développement touristique local.
- Collecte et gestion de la taxe de séjour pour le compte de la CC ACVI.

Cette année, le comité de direction est représenté par les **24 élus (titulaires et suppléants) des douze communes** qui reversent la taxe de séjour à l'OTI PyMed et **22 (titulaires et suppléants) socio-professionnels de ce territoire** (représentants des activités, professions, membres qualifiés et organismes intéressés).

## Les axes 2020

Le comité de direction a déterminé des axes de travail (décembre 2020) pour porter un Office de tourisme intercommunal :

- Qui investit dans les outils numériques interactifs pour promouvoir la destination
- Qui promeut un tourisme durable
- Qui crée l'événement et propose des expériences à partager
- Qui offre des séjours personnalisés grâce aux conseillers en séjour
- Qui fédère les acteurs du territoire et développer l'appropriation des choix politiques de la collectivité.



## Accompagnement des acteurs

L'OTI participe activement à la professionnalisation des acteurs économiques comme par exemple inciter les hébergeurs à se classer, se labéliser en basse saison. Cette année, cette initiative n'a pas pu se réaliser en présentiel mais les équipes ont gardé ce relationnel en envoyant chaque semaine une newsletter ciblée.

## Mise en avant de la filière vélo

Avec l'avancement des aménagements de l'Euro vélo 8 (fin des travaux sur le territoire : horizon 2021), l'OTI PyMed entreprend la mise en place de courts séjours autour de cette filière pour accueillir cette nouvelle clientèle. Cinquante itinéraires sont aujourd'hui proposés. La prestation de location de vélo dans les bureaux d'information touristique a par conséquent largement augmenté.

## Le numérique au cœur de l'offre touristique

L'application BALUDIK gratuite et ludique pour découvrir le territoire. En lien avec les stations, l'OTI a développé des aventures grâce à cette application gratuite de jeux de pistes numériques.

Des jeux de piste, des chasses au trésor, des visites, des balades... à réaliser en famille ont été créés sur les communes de Sorède, Cerbère, Palau-del-Vidre et Banyuls-sur-Mer.



## L'offre famille

Le jeu « Isàlia et les trésors du passé » à partir de 8 ans. Cette chasse aux trésors à travers 7 villages du territoire a été finalisée en mars 2020. Il comprend des livrets de jeu, un tote bag, un crayon et l'entrée gratuite aux différents sites pour l'enfant et un accompagnant pour un prix de 8 euros seulement.

# LES SENTIERS DE RANDONNÉES

**La Communauté de communes joue un rôle essentiel dans la qualité de l'offre proposée dans ce domaine.**

Près de 420 kilomètres de sentiers de randonnées sillonnent le territoire communautaire. 350 kilomètres d'entre eux relèvent de la compétence communautaire en matière d'aménagement et d'entretien : balisage (lames - ou plaques - de couleur jaune) ; création d'escaliers, de rampes, etc. Un agent de la CC ACVI et un chantier d'insertion professionnelle de 2 à 4 personnes y œuvrent quotidiennement. Les associations de randonneurs et de chasseurs participent également au débroussaillage d'une partie des circuits.

## Les interventions de l'année

- Intervention de bûcheronnage afin de mettre en sécurité les sentiers pédestres situés dans les Albères après la tempête Gloria
- Travaux de remise en état (débroussaillage, aménagements, clôture de sécurité ...) du secteur des criques de Portels pour la réouverture du sentier littoral prévue en juin 2020.
- Travaux de sécurisation sur le sentier littoral : remplacement des poteaux de signalétique, remise en état des portails d'accès/marches/mains courantes/etc.); dépollution des espèces végétales envahissantes sur le Cap Béar (griffes de sorcières, figues de barbaries, aloés, etc..)
- Travaux d'entretien du balisage sur les sentiers PDIPR
- Travaux de débroussaillage en amont des événements sportifs organisés sur le territoire .

**350** kilomètres de sentiers entretenus  
**400** lames de signalétiques directionnelles  
**100** panneaux de dangers ou de passages  
**300** poteaux signalétiques  
**2500** marques de balisage  
**20** panneaux informatifs implantés sur le sentier du Littoral

## Géotrek PyMed

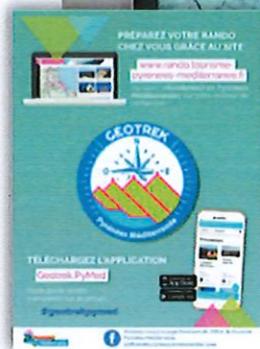
Dès 2019 l'outil a été exploité par un nombre important d'utilisateurs. Puisque nous avons atteint près de 50000 utilisateurs sur le site internet.

L'année 2020 si particulière en raison de la crise sanitaire a provoqué un réel engouement pour l'outil qui trouve de plus en plus sa place dans notre territoire et qui est de plus en plus mis en avant par nos professionnels du tourisme.

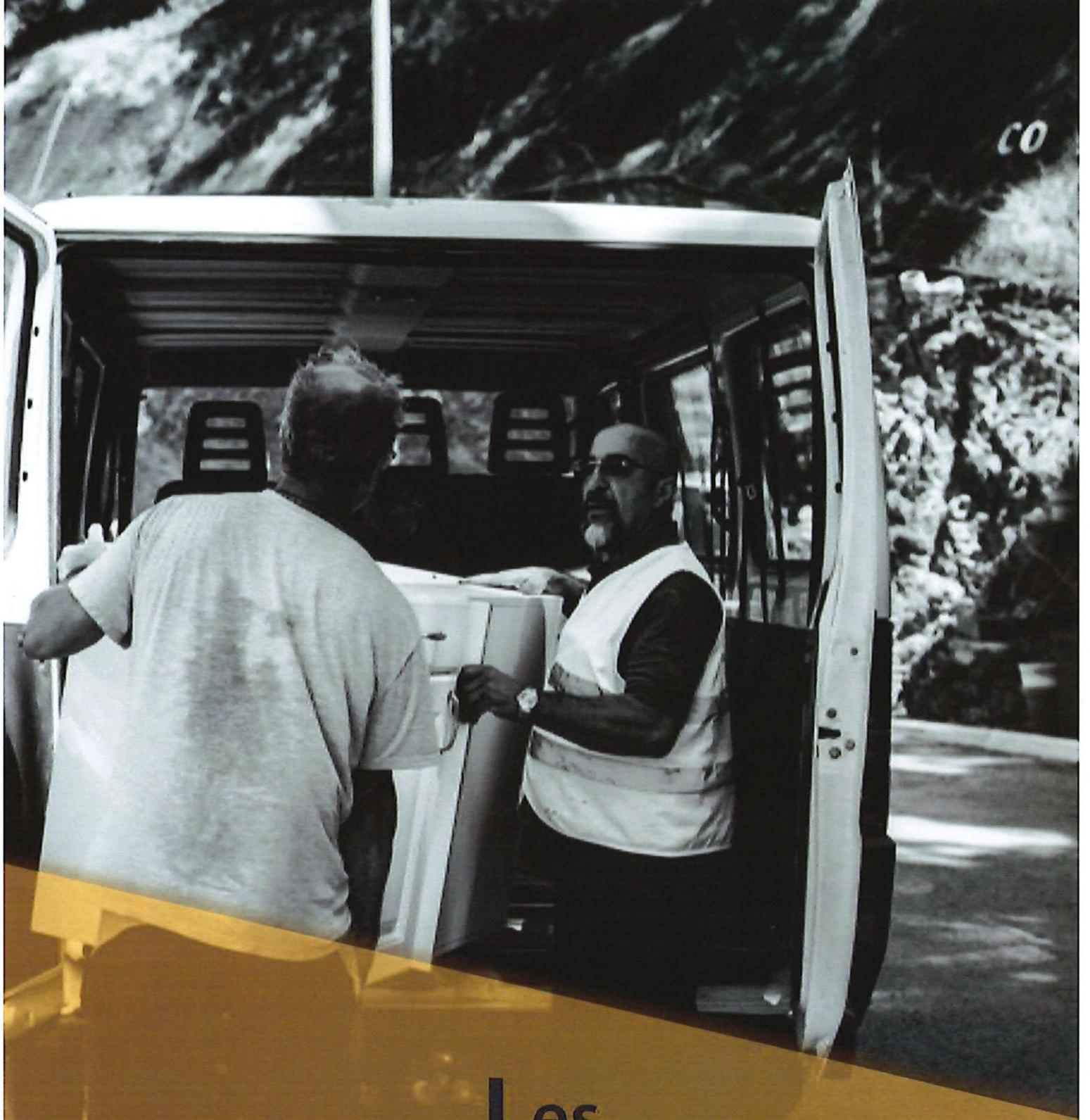
Nous avons dépassé les objectifs espérés avec la direction de l'OTI sur cet outil qui a rassemblé en 2020 près du double des résultats de 2019 :

- 100 000 visites (Site + application mobile)
- + de 50 000 utilisateurs différents
- 1 000 000 de pages ouvertes

**100 000 visites** (site et application)  
**+ de 50 000** utilisateurs différents  
**1 000 000** pages consultées



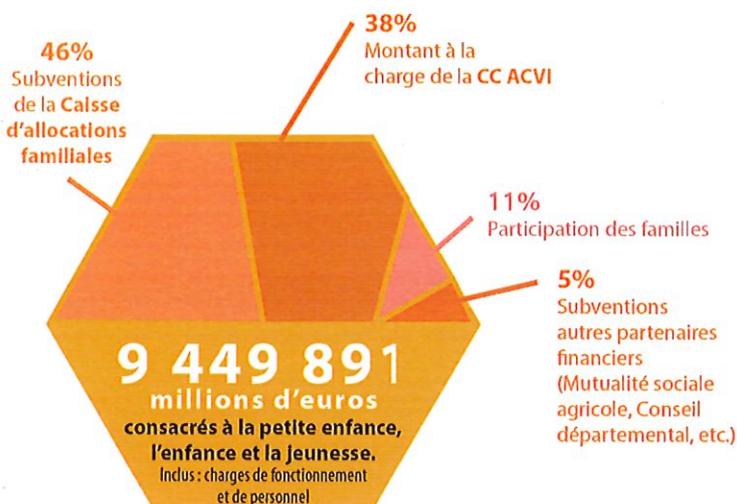
CO



Les  
**services**  
à la population

# L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

## Le budget



## Les services rattachés au Pôle Enfance / Jeunesse

**Petite enfance (jusqu'à 4 ans)** : neuf établissements d'Accueil du jeune enfant (crèches) ; un Relais d'assistantes maternelles itinérant (RAM) avec deux animatrices à temps complet.

**Enfance (2 ans et demi à 11 ans)** : huit Accueils de loisirs extrascolaires et 36 Accueils de loisirs périscolaires, soit un Accueil de loisirs dans chaque école des quinze communes du territoire.

**Jeunesse (11 ans - dès l'entrée en 6<sup>e</sup> - à 17 ans)** : sept Accueils de loisirs adolescents (Points jeunes) ; trois animateurs itinérants sur les communes des Albères.

## Personnel

342 agents à temps partiel ou complet



Atelier de confection de masques Point jeunes

110 agents à la journée pédagogique de la petite enfance «Soutenir la confiance et l'estime de soi de l'enfant»



## Partenariats

Le service œuvre en étroite collaboration avec de nombreux organismes et structures.

- Institut médico Educatif « La Mauresque » (Port-Vendres) dans le cadre de la formation des équipes de direction ;
- Maison sociale de proximité pour des conseils et un accompagnement sur les procédures de signalements et d'Informations préoccupantes ;
- « Hand'Avant 66 » : avec le soutien des équipes de cette association, inclusion et accompagnement de 155 enfants à besoin particulier dont 98 bénéficiaires de l'Allocation enfant en situation de handicap sur l'ensemble du pôle Enfance Jeunesse ;
- Accueil et suivi de 159 stagiaires de différentes écoles : infirmières, puéricultrices, Educateur.trices de jeunes enfants, CAP Petite enfance, animateurs BAFA, BAFD, BPJEPS, stage de 3<sup>e</sup>, lycéens ... ;
- Caisse d'allocations familiales ; Mutualité sociale agricole ; Direction départementale de la cohésion sociale ; Protection maternelle et infantile ; Conseil départemental ; Bureau information jeunesse ; Sport 66 ; Institut régional des travailleurs sociaux ; Foyer St Joseph ; Centre d'action médico-sociale précoce ; Inspection de l'Éducation nationale ; Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement.

## Événements

Des services opérationnels pour assurer la garde des enfants (0 - 17 ans) sont restés ouverts durant toutes les périodes de confinement. Ils ont ainsi permis aux personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, de poursuivre leurs activités professionnelles.

Mise en place d'activités innovantes (dans le respect du protocole sanitaire) au sein des Accueils de loisirs : activités individuelles, manuelles et d'arts plastiques ; court métrage et montage vidéo autour des années 80 (chants et danses des années 80) ; rallye photo (patrimoine de la pêche à Port-Vendres, sentier du littoral, moulin de Collioure) ; balades dans les Albères, activités autour des couleurs de la nature...

Les équipes des Points jeunes ont provoqué au cours de cette année particulière des rendez-vous réguliers avec les jeunes afin de maintenir des liens indispensables à leur équilibre psychologique, les aider à verbaliser certaines angoisses et les sortir de leur isolement : jeux - quiz sur les réseaux sociaux, tuto et atelier pâtisserie « En live », montage de vidéos, ateliers de confection de masques pour les personnes âgées...

## Jeunesse

Ouverts toute l'année (soirs de semaines, mercredis, samedis et vacances scolaires) les points jeunes s'organisent autour de deux activités principales : l'Information Jeunesse et l'Accueil de loisirs (jusqu'à 17 ans).

# 237 jours d'ouverture

par an

### • L'information jeunesse

L'objectif est l'information et l'accompagnement des jeunes sur différents thèmes : études, métiers, emploi/formation, logement, vie pratique, santé, Europe/étranger, vacances, loisirs.

7 points jeunes accueillent

# 857 adhérents

en 2020 contre 995 jeunes en 2019.

### • L'accueil de loisirs

Il est un espace éducatif et ludique complémentaire à l'action éducative des familles et de l'école. Il propose :

- **des accueils libres** : accueils périscolaires, espaces permanents : billard, baby-foot, coin lecture, vidéo, espace informatique (jeux en réseau, Internet, recherche...), jeux de société ... ;
- **des animations culturelles et sportives** : pratiques artistiques sur les temps périscolaires et extrascolaires : arts plastiques, expression corporelle, expositions, sorties à des concerts, cinéma, tournois sportifs, initiation à différents sports (rugby, ski, foot, canyoning, futsal) ... ;
- **des animations de loisirs** : hip-hop, capoeira, ateliers (graffitis, cuisine, bricolage, séjours à thème (ski, eaux vives, visite de Barcelone), sorties (bowling, laser game) ;
- **des actions de prévention** : prévention des addictions ; prévention SIDA ; éducation à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté et à la sécurité routière ...

## Petite enfance

sur le territoire :

# 9 crèches

communautaires  
de 232 places agréées

# 574 enfants

y sont inscrits

# 112 assistantes maternelles

offrent  
**455 places**

# 1 RAM itinérant

Deux animatrices assurent des permanences administratives et des animations sur sept sites (Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Elne, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines et Sorède)



## Enfance

Outil d'apprentissage de la socialisation, l'accueil de loisirs propose aux enfants de nombreuses animations et actions adaptées à leur âge, aux contextes socio-culturels locaux.

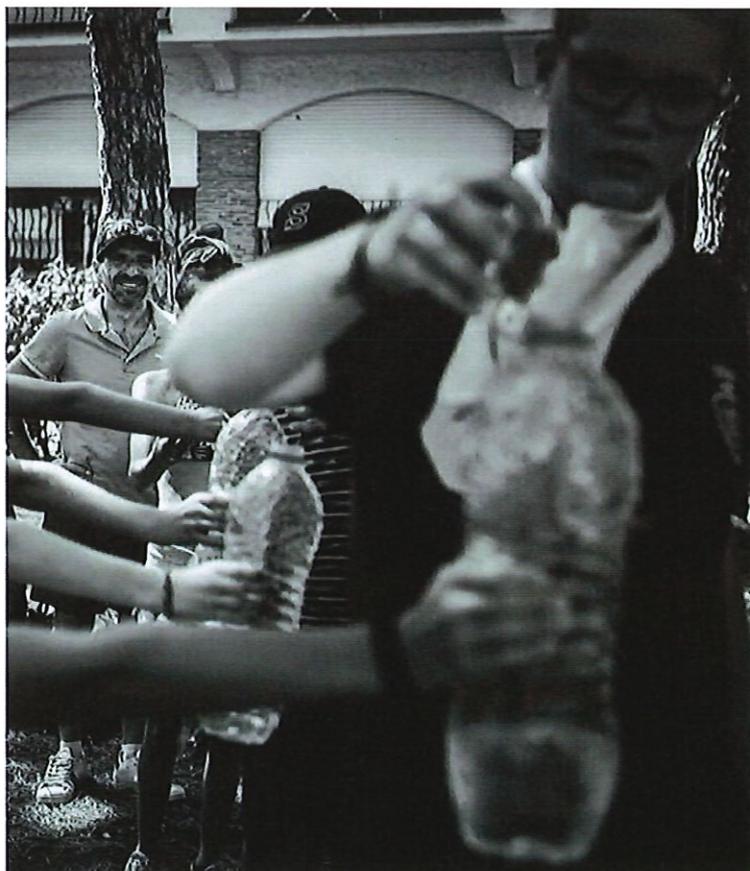
### Qu'est-ce qui caractérise chaque accueil de loisirs du territoire ?

- Un projet pédagogique
- Un règlement intérieur
- Des projets d'animation évalués
- Des moyens prenant en compte les besoins de l'enfant dont : une équipe d'encadrement qualifiée, motivée et évaluée ; différents équipements d'Accueils répartis sur le territoire ; du mobilier adapté à la taille des enfants ; du matériel varié

Les accueils de loisirs proposent 2584 places agréées max

# 6 183 enfants

y étaient inscrits en 2020 contre 7026 en 2019.



# LES DÉCHETS

La grande majorité des ordures ménagères provenant des 56 061 habitants (source INSEE 2016) du territoire est collecté en porte-à-porte. Les autres foyers sont équipés de bacs de regroupement et de conteneurs enterrés pour les trois types de flux : ordures ménagères (O.M.), emballages ménagers recyclables (E.M.R.) et verre.



## Le textile

C'est au total **65 colonnes** réparties sur l'ensemble du territoire permettant de collecter et des vêtements, draps, chaussures ... En raison de difficultés économiques, le collecteur des textiles a déposé le bilan en janvier 2020. Le Relais assure la collecte depuis avril 2020. De nombreuses tournées de collecte n'ont pas été effectuées, ceci impliquant une forte baisse des tonnages collectés.



Baisse de **85 tonnes** par rapport à 2021.

**10 768 941 euros**

Montant des recettes de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.).

Lissage du taux de la T.E.O.M. à 11,10 % en 2020 pour tous les secteurs.

**138 236 euros**

Montant des recettes pour la redevance spéciale et autres recettes (soit une perte de 179 386 euros par rapport à 2019)

## Le service collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables

Le parc automobile du service compte 34 véhicules (2 m<sup>3</sup> à 16 m<sup>3</sup>).

Le personnel

Basse saison **65 agents**

Haute saison **85 agents**

## Les déchetteries

18 agents assurent le fonctionnement des **cinq déchetteries** du territoire : Argelès-sur-Mer, Cerbère, Cosprons, Elne, Laroque-des-Albères.

Collectes des déchets de bois, mobilier, fer, DEEE, déchets verts, produits dangereux, huiles, tout venant, gravats, cartons, plastiques.

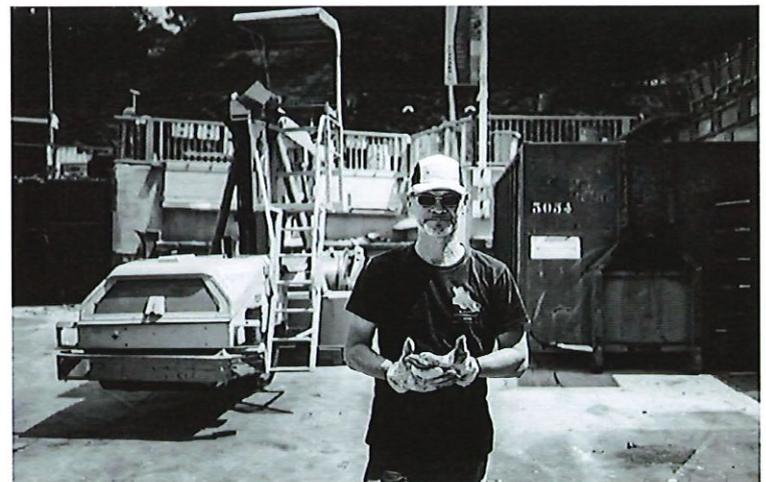
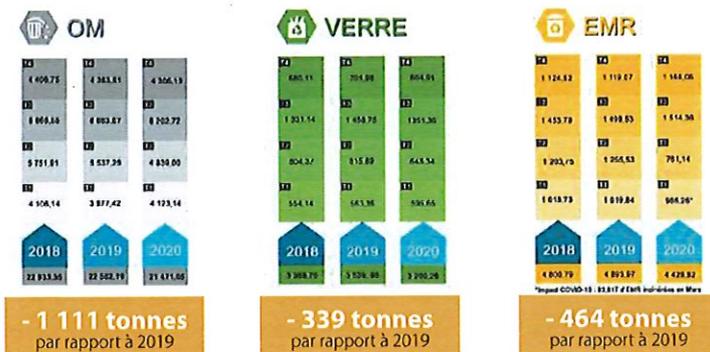
Volume des déchets collectés :

**17 708 tonnes** (- 404 tonnes / 2019)

Diminution de l'activité en raison de la pandémie et de la période de fermeture (17/03/20 au 20/04/20)

Le traitement des déchets est réalisé par le SYDETOM 66.

Volume des déchets traité :



En 2020, la baisse significative des tonnages se traduit par l'impact des confinements successifs. Ils ont impacté le tissu économique local et donc, leur production de déchets.

## Écomobilier

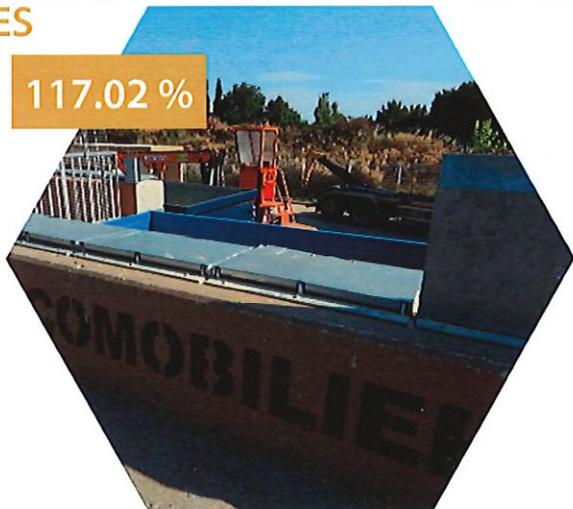
La récupération des meubles de particuliers est une des rares filières ayant augmentée durant cette année particulière.

**Volume des meubles collectés**

# 1135 tonnes (+ 43 tonnes / 2019)

## TAUX DE PROGRESSION DES TONNAGES « ÉCOMOBILIER » ENTRE LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

117.02 %



## Action de réduction à la source

Les composteurs en bois sont fabriqués par l'ESAT «Les micocouliers» de Sorède.



**64** ont été vendus en 2020 au prix de 20 euros, (soit une baisse significative de 117 unités par rapport à 2019). Selon un sondage, le prix influence le faible déploiement des composteurs sur le territoire depuis 2007. Seulement 2 772 composteurs ont été vendus par la communauté de communes.

L'ESAT a subi une baisse importante de ses effectifs durant la crise sanitaire et a dû arrêter la production durant de nombreuses semaines.

## Le service Déchets développe la mise en place de composteurs partagés

Ils sont installés dans 25 immeubles, campings, écoles, EHPAD du territoire.

Le compostage collectif s'apparente au compostage domestique initié dans les habitations individuelles : l'utilisateur « internalise » la gestion de ses biodéchets sur son site.

Le site de compostage fonctionne sur le principe de co-responsabilité de producteurs de déchets, du personnel de la structure. La solidarité entre participants est essentielle pour sa réussite.

## La Recyclerie

Créée en mars 2016 (début d'activité le 1<sup>er</sup> décembre de la même année ; ouverture de la boutique le 11 mars 2017), l'atelier chantier d'insertion professionnelle **La Recyclerie promeut l'insertion par l'activité économique**. En outre, il vise une réduction des déchets tout en donnant une seconde vie aux objets (mobilier, électroménager, articles de décoration, vaisselle, etc.).

Il est financé par l'État, le Conseil départemental, le Conseil régional. Ses partenaires sont nombreux : la Communauté de communes, l'ADEME, AIRDIE, la Caisse d'Épargne et le SYDETOM (celui-ci prête à la Recyclerie des locaux situés à Elne, 15 boulevard d'Archimède).

Cette année, l'équipe est composée de six salariés en insertion, 3 encadrants, 1 accompagnatrice socio-professionnelle, 1 directrice.

**Six salariés en insertion ont quitté l'association pour intégrer un emploi pérenne dans des entreprises locales.**

# 93% du volume collecté ont été valorisés

465 tonnes collectées

Par ailleurs, dans le cadre d'un marché de prestation de service avec la Communauté de communes, La Recyclerie d'Elne assure une **collecte des encombrants sur les communes d'Argelès-sur-Mer, Bages, Elne, Palau-del-Vidre, Sorède.**



# LA RÉGIE DES EAUX

Du prélèvement à la gestion des abonnés, la communauté de communes gère l'ensemble des étapes du traitement de l'eau.

## EAU POTABLE

**39 712**  
**abonnés**

(+ 659 abonnements / 2019)

Consommation moyenne  
par abonné

**112 m<sup>3</sup>**  
(120 m<sup>3</sup> en 2019)

Rendement moyen  
sur le territoire  
(fiabilité des réseaux)

**74,5 %**



## ASSAINISSEMENT

**37 968**  
**abonnés**

(+ 432 abonnements / 2019)

**1 847 interventions**

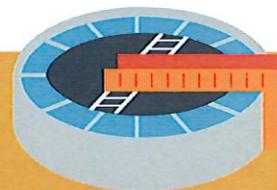
de curage préventif et de désobstruction réalisées sur le réseau et les branchements (- 62 / 2019)

Les équipements d'épuration, les rejets de ces équipements et le réseau de collecte sont **totalemment conformes** aux normes définies par la directive Eau Résiduaire Urbaine (ERU - Règlementation européenne).

### QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Selon les contrôles de l'Agence régionale de santé (ARS), la qualité des eaux de baignade est stable :

**21 plages = qualité excellente**  
**1 plage = bonne qualité**



**Montant des  
travaux réalisés  
en 2020**

**2 037 965 € HT**

**Montant des  
travaux  
réalisés en  
2020**

**1 915 959 euros HT**



### Faits marquants de 2020

- La régie des eaux de la communauté de communes a contracté avec l'Agence de l'Eau et avec le Département 66 un **plan pluriannuel d'aides**.
- Une **baisse des recettes** de la régie des eaux a été constatée sur les secteurs d'Argelès-sur-Mer et de la Côte Vermeille (baisse d'activités professionnelles liée à la crise sanitaire).
- Préparation de la **mensualisation** pour application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- La tempête Gloria a engendré d'importants **dégâts** sur les traversées d'eau potable du Tech.
- Seconde phase de **lissage du prix** de l'eau potable.
- Stabilisation des tarifs d'assainissement.
- Poursuite du schéma directeur d'assainissement (SDASS). Il permet de vérifier l'étanchéité des réseaux et ainsi éviter le déversement en milieu naturel même en cas d'intempérie (pluie).
- Engagement de l'opération **d'extension de la station d'épuration de Bages**

# LA RÉGIE DES EAUX EN QUELQUES CHIFFRES

## Production



**6,05 millions de mètres cubes**

sont prélevés chaque année en milieu naturel : rivières, nappes



**650 et 450 :**

les kilométrages respectifs des réseaux d'eau potable et d'assainissement qui sillonnent le territoire communal



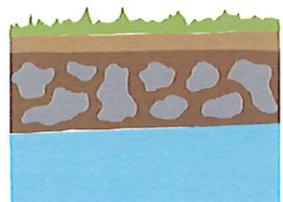
**40 %** des prélèvements sont réalisés au niveau des

**nappes profondes**

(situées à 120 mètres de profondeur)

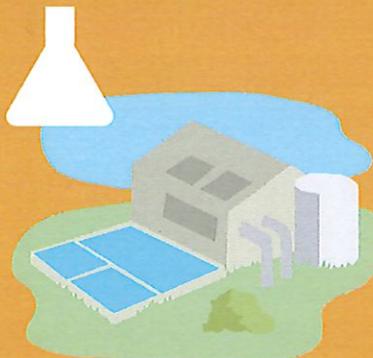


**14** stations d'épuration



**60 %** des prélèvements sont réalisés en **eaux peu profondes** (nappes souterraines voisines d'un cours d'eau)

## Analyses



**350** analyses sont imposées par la législation

**3350** contrôles supplémentaires sont réalisés au sein du laboratoire de la CC ACVI

## Équipements



**26** points de prélèvements d'eau sont répartis sur l'ensemble du territoire et au-delà (plusieurs collectivités utilisent les mêmes nappes).



# LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

## HABITAT



### Opération Habitat : une première année encourageante

L'année 2020 a constitué une année de mise en place : adoption d'un règlement d'attribution des aides, développement de la communication, installation des permanences physiques et téléphoniques, d'une commission d'attribution et de pilotage...

L'opération a réussi à convaincre, surtout les propriétaires réalisant d'importants travaux de réhabilitation.

### Avec 37 dossiers déposés,

les objectifs ont été atteints à 51% (objectifs en travaux lourds réalisés à 106%).

Urbanis, le bureau d'étude, est chargé du suivi et de l'animation de l'OPAH sur le territoire. Il visite des logements, reçoit les demandeurs lors des permanences, instruit les dossiers de demandes de subventions, etc.

### Opération façades, des mises à jour opérées

En février 2020, le règlement d'attribution des aides a été révisé pour une mise en cohérence du périmètre avec celui de l'OPAH, en avril le marché pour le suivi-animation a été relancé et une nouvelle communication a été réalisée (flyers, site internet, réseaux sociaux...).

En début d'année, le bilan triennal a été effectué : entre 2017 et 2019, 73 ravalements de façades ont bénéficié d'une subvention de la communauté de communes, pour un montant total de 156 628 €. Le dossier moyen porte sur 11 096 € de travaux pour 1 362 € de subventions, soit 12% des travaux.

En 2020, 24 ménages ont bénéficié d'une aide pour le ravalement de façades.

Au total, ce sont ainsi **30 304 €** de subventions attribuées pour 138 361 € de travaux.



### Des partenariats, toujours actifs

• au sein de la communauté de communes plusieurs permanences sont tenues tous les mois (Urbanis, l'opérateur du PIG départemental « Mieux se loger 66 » et de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

• des adhésions renouvelées auprès de l'Agence d'urbanisme catalane (AURCA) et de l'ADIL.

### Programme local de l'habitat, la révision est engagée

L'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA) a été missionnée pour conduire l'élaboration du nouveau PLH qui couvrira la période 2021-2026.

A la suite de la présentation du diagnostic en octobre 2020, une série de réunions de concertations a été organisée en novembre. 4 comités techniques (COTECH) se sont réunis soit plus de 8h de concertation :

- COTECH n°1 dédié spécifiquement aux trajectoires résidentielles
- COTECH n°2 dédié aux publics dits « spécifiques », relevant au sens large du PDALHPD (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées), du SDAHGV (schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage), du Schéma des Solidarités...
- COTECH n°3 dédié au réinvestissement urbain et à la stratégie foncière
- COTECH n°4 dédié spécifiquement à la production de logements sociaux

Une multitude de partenaires a répondu présent : communes, Conseil départemental, DDTM, promoteurs, bailleurs sociaux, Action Logement, ADIL, associations Solidarité Pyrénées, Fondation Abbé Pierre, FDPLS, Bureau Information Jeunesse, Mission locale Jeunes, Lycée C. Bourquin, Société Vago, Maison du travail saisonnier, Agence Place, EPF-O, ...

### Le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGD)

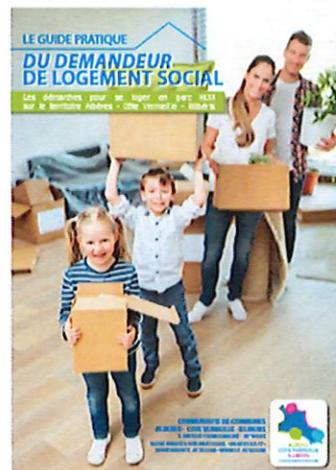
Adopté en 2020, son volet information a été mis en œuvre.

En 2020, une grande partie de ce plan était dédiée à l'information et la communication auprès des publics.

Des moyens ont été mis en place afin de sensibiliser la population aux démarches nécessaires pour une demande de logement social, au processus d'attribution ou encore aux caractéristiques du parc social sur le territoire Albères - Côte Vermeille - Illibéris.

Grâce au service communication, au SIG et à l'AURCA, de nouveaux outils de connaissance ont été développés : création d'une page internet sur le site de la CC ACVI dédiée au logement social comprend notamment une nouvelle application de géolocalisation du parc social.

Avec cette application, le demandeur peut connaître et identifier les caractéristiques des logements et les délais d'attente moyens. Un « Guide pratique du demandeur de logement social » a également été conçu. Il rassemble toutes les informations indispensables pour se loger en parc HLM sur le territoire ACVI (diffusion en 2021).



# AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

## Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

En 2020 l'activité des aires d'accueil s'est poursuivie avec la société VAGO comme prestataire en charge de la gestion des deux structures (Argelès-sur-Mer et Elne).

L'activité a été fortement impactée par le confinement du printemps, ainsi que, dans un tout autre domaine, par le développement du phénomène d'ancrage qui caractérise les autres aires des Pyrénées-Orientales (faible rotation de certains voyageurs qui restent sur place).

Une réflexion sur le futur schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2021/2026 s'est tenue entre la communauté de communes, le bureau d'étude, l'État et le Département à l'initiative de ce schéma.

**215**

personnes  
accueillies  
en 2020  
séjour de  
- de 3 mois

### L'aire d'Argelès-sur-Mer

Agréée pour 40 places

La majorité des personnes hébergées cette année sont des couples avec ou sans enfants. Les voyageurs isolés représentent tout de même 37% du passage.

C'est une population jeune comprenant 40% d'enfants (0-17 ans) et autant de jeunes adultes (18-39 ans).

Une baisse de fréquentation importante a été constaté durant le confinement (mars à juin) pour revenir à un niveau habituel en été et en automne. En novembre et décembre, l'aire a connu une fréquentation anormalement élevée sur cette aire, traduisant certainement la saturation des autres aires du département.

Le budget annuel de la structure était de 113 000 € avec la participation financière de l'État (42%) et les loyers des résidents représentant 20 340 d'euros.



### L'aire d'Elne

Agréée pour 34 places

Cette aire a accueilli en 2020 136 personnes majoritairement pour des séjours n'excédant pas trois mois, mais aussi avec des durées supérieures car la rotation y est moins forte qu'à Argelès-sur-Mer.

Représentation de la population d'Elne



La fréquentation en 2020 a également subi les conséquences du confinement de mars à l'été ; pour retrouver ensuite des valeurs habituelles jusqu'à la fin de l'année. Cette aire étant en général complète tout le temps.

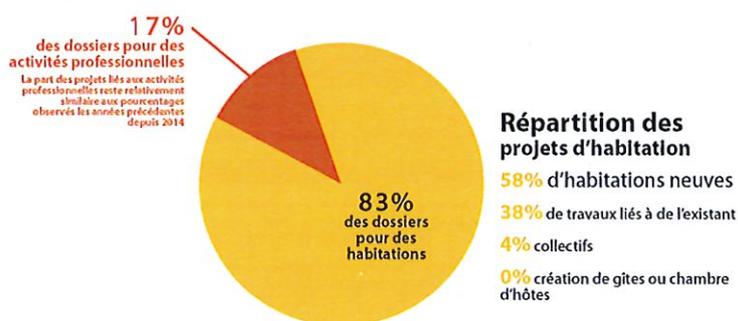
Son coût de revient en 2020 s'est élevé à 134 000 € avec 37% d'aide de l'État et 15% de participation des résidents.

# URBANISME



## Novembre 2020 : niveau record de dépôt de dossiers

En constante augmentation depuis 2013, le nombre d'autorisations d'urbanisme instruites a baissé au début de la crise sanitaire. Néanmoins en novembre 142 dossiers ont été déposés au service Urbanisme.



7

agents

56

dossiers « accessibilité » traités

1 076

dossiers d'urbanisme

620

personnes reçues de manière physique (- 26% par rapport à 2019) justifié par les deux mois de confinement

**71 %**

des dossiers ont été accordés



Ce pourcentage reste sensiblement le même depuis 2011, et demeure supérieur de 15% au ratio observé avant la création du service instructeur de la communauté de communes.

Les différents services proposés (accueil du public, les permanences dans les communes, ou encore les analyses d'avant-projets par courriel) permettent de diminuer le nombre de propositions défavorables.

La crise sanitaire a accentué les échanges par voie numérique. Le service urbanisme a donc adapté sa mission de conseil au public et aux communes en développant des moyens techniques (logiciels) afin de traiter les diverses demandes.

# LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Le réseau de médiathèques compte une dizaine d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire : Argelès-sur-Mer, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Sorède.

## Les médiathèques, ces lieux de vie désertés en raison des restrictions sanitaires

La crise sanitaire a affecté tous les services du Pôle de Lecture Publique. Les médiathèques ont fermé leurs portes le 15 mars. Un service de « prêts à emporter » a été proposé aux usagers à partir du 2 mai. À partir du mois de juin, les usagers ont pu reprendre le chemin ordinaire des médiathèques avec quelques restrictions et dans le respect du protocole sanitaire.

## La médiathèque de Port-Vendres commence sa nouvelle vie sur le passage du Vieux-Port



La structure flambant neuve a ouvert ses portes au public le 20 octobre 2020.

**Une équipe dynamique vous accueille désormais dans 400 m<sup>2</sup> dédiés à la culture**

Située à quelques mètres à peine de la place de l'Obélisque les usagers peuvent profiter du premier niveau consacré aux espaces presse et enfants ainsi que du salon dédié à Charles Rennie Mackintosh, célèbre architecte, designer et aquarelliste britannique ayant vécu à Port-Vendres au XX<sup>e</sup> siècle.

Le niveau inférieur accueillera un coin exposition, une salle de lecture et les rayonnages destinés aux documentaires, au fond local, à la bande dessinée, aux CD et aux DVD.

**Un acteur essentiel de la vie locale**

La médiathèque développe et renforce depuis son ouverture les liens avec quelques-uns des nombreux organismes et associations œuvrant dans la Cité de Vénus.

13 256  
consultations de  
documents en ligne  
(+246%)

## La médiathèque d'Ortaffa prend le chemin de l'école



Mi-septembre, les travaux de la nouvelle médiathèque d'Ortaffa ont débuté.

Elle occupera le rez-de-chaussée de l'ancienne école jouxtant l'actuelle médiathèque, en lieu et place du préau, à la rentrée 2021. La communauté de communes a investi 361 789 € HT pour la réalisation de ce projet, avec le soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie, de la Région Occitanie et du Département des Pyrénées-Orientales.

Près de 200 mètres carrés intérieurs offriront l'accès libre à la culture et à une variété d'animations pour enfants et adultes. La cour sera quant à elle aménagée en grande partie en jardin.

L'établissement bénéficiera de nombreux avantages, dont la proximité des écoles, du grand parc, du city stade. Le stationnement sera aisé.

## GRATUITÉ POUR TOUS

Délibération du conseil communautaire du 23 novembre 2020 :  
Rendre tous les services des médiathèques libres de droit.

24

agents (emplois temps plein)

- 35%

d'emprunts par rapport à 2019

- 11%

d'usagers actifs

98

journées de formation à distance

160

propositions d'actions culturelles

# LA PISCINE COMMUNAUTAIRE



## L'établissement en bref

Il est habituellement ouvert de janvier à décembre (à l'exception de deux fermetures dictées par des contraintes d'entretien réglementaires). Il reçoit régulièrement grand public, scolaires, associations, accueils de loisirs enfants et adolescents, établissements spécialisés. En 2020, les agents de la piscine communautaire ont dû s'adapter aux différentes directives gouvernementales :

- fermeture totale de la structure aquatique,
- mise en place d'un plan d'organisation spécial COVID-19, modification des FMI (fréquentation maximale instantanée)
- Modification du règlement intérieur,
- protocole de désinfection des centrales de traitement d'air et système de ventilation, multiples contrôles du système de chauffage, intensification de l'analyse de l'eau pour prévenir contre les bactéries légionelles.



2020 : création d'un site de réservation en ligne [piscine.cc-acvi.com](http://piscine.cc-acvi.com)

## 2020 : Une fréquentation touchée par les fermetures administratives

**45 195 entrées au total**  
(aquabike, scolaire, public, associations) ont été enregistrées, contre 85 490 en 2019.

Le contexte particulier de cette année 2020 a engendré de multiples fermetures de l'établissement fixant la baisse de fréquentation à 47% par rapport à 2019.

### Répartition des entrées par type d'utilisateur

• Entrées adultes	55,55%
• Aquabike	11,96%
• Entrées hors territoire	8,52%
• Entrées enfants	11,96%
• Tarifs réduits	10,00%
• Pass Famille	2,01%



## Les recettes

**99 280,37 euros**

Montant de l'année 2020, tous types d'entrées confondus. Une perte de 49% des recettes par rapport à 2019.

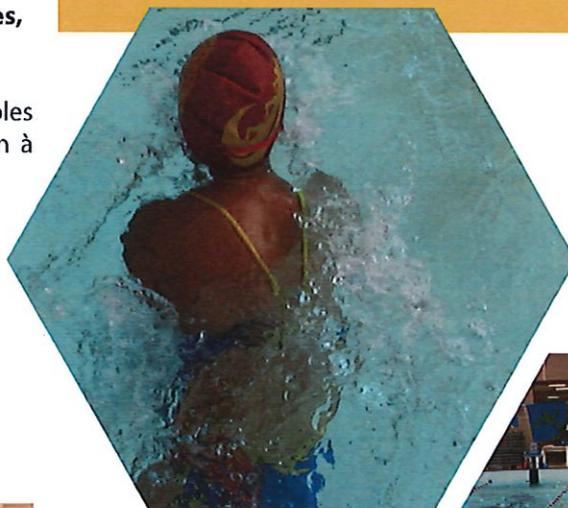
### Répartition des recettes

• Entrées	62,42%
• Aquabike	18,18%
• Locations associatives	15,76%
• Participations scolaires	3,64% (les écoles primaires bénéficient de la gratuité).

## CAAA : Bienvenue à tous

Créé en 1990, le CAAA - ou C3A - est une référence dans le riche paysage associatif du territoire.

La structure propose à tous, « de 5 mois à plus de 90 ans », la pratique d'une large palette d'activités à AlberAquatic : bébés nageurs, aquagym, aquafitness, écoles de natation (enfants, jeunes et adultes, avec ou sans compétition), circuits trainings, sauvetage aquatique avec le SSA, etc. Un millier d'adhérents font du CAAA le club le plus important du territoire.



# L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service Éclairage public a su faire preuve d'une grande adaptabilité pour continuer à accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets, et assurer un service de qualité dans la prestation de service concernant sa mission de « maintenance curative d'éclairage public » malgré le bouleversement de la crise sanitaire.

Par ailleurs les confinements successifs, et plus encore le couvre-feu, ont permis d'expérimenter l'extinction nocturne dans certaines communes de notre territoire.

COMMUNE	ANNÉE	LOCALISATION	PÉRIODE	HORAIRES	
				HIVER	ÉTÉ
Laroque-des-Albères	2013	La totalité de la commune sauf l'axe principal	Année	minuit - 5h	Extinction à partir de 2h jusqu'au lendemain
Bages	2016	La totalité de la commune sauf l'axe principal	Année	minuit - 5h	1h
Sorède	2019	Lotissement « La Gabarre Alta »	Année	minuit - 5h30	
Argelès-sur-Mer	2020	Le front de mer, les parking de la plage	Hiver	minuit - 5h	aucune
Elné	2020	La totalité	Année	minuit - 5h	2h - 5h
Saint-André	2020	La totalité de la commune sauf l'ancien route départementale	Année	minuit - 5h	Extinction à partir de 1h jusqu'au lendemain
Saint-Genis-des-Fontaines	2020	La totalité	Année	23h - 5h	2h
Villelongue-dels-Monts	2021	La totalité de la commune sauf l'ancien route départementale	Année	23h - 5h	2h

## Les motivations des communes

Ces extinctions nocturnes permettent non seulement de protéger la biodiversité, de réduire la pollution lumineuse du ciel étoilé, mais également de réaliser d'importantes économies financières en limitant la consommation d'énergie.



**Les aspects réglementaires et législatifs**

Les communes ont la possibilité de couper l'éclairage public de manière exceptionnelle (aucun texte n'impose l'obligation d'éclairer). Toutefois, le Maire doit assurer la sécurité publique sur sa commune et l'éclairage public est un des moyens d'y parvenir.

Ainsi, la responsabilité du maire est susceptible d'être engagée lorsqu'en l'absence d'éclairage public, la sécurité des usagers n'est pas suffisamment assurée par d'autres dispositifs de signalisation (tels que des panneaux réfléchissants ou clignotant indiquant les dangers par exemple). Outre l'application des formalités de publication et d'affichage habituelles, il est conseillé d'utiliser de tous les dispositifs possibles pour informer des coupures exceptionnelles.

## Maintenance et entretien

La communauté de communes a pour mission, une compétence facultative, en prestation de service qui consiste à « Entretien du réseau de l'éclairage ». Cette compétence se décompose en deux volets : la maintenance préventive\* et la maintenance curative\*\* au niveau des sources lumineuses.

### Réalisations en 2020

# 8 100 interventions

curatives sur l'ensemble du territoire soit une baisse de 2%

\*Maintenance préventive ou systématique : Opérations ayant pour but de diminuer le nombre d'interventions correctives de maintenance en lampes.

\*\*Maintenance curative : Interventions au niveau des sources lumineuses, des amorces, ballasts ou fusible à la suite d'une panne, d'un dysfonctionnement ou d'une détérioration. Les interventions curatives étant subies, l'objectif est de les diminuer afin d'augmenter la satisfaction de l'utilisateur.

Afin de procéder à la maintenance curative, un agent du service effectue une tournée chaque nuit, en rotation par secteurs définis. Les usagers et les services municipaux peuvent également contacter le service d'astreinte afin de signaler les différents dysfonctionnements.

## Modernisation du réseau d'éclairage public

Le service poursuit son programme de remplacement des luminaires dans le cadre du programme Européen de modernisation de l'éclairage public (subventions de l'Europe via le « Feder »).

Un groupement de commandes a permis de remplacer cette année

# 358 luminaires

par des luminaires LED sur les communes de Bages (29 points), Elné (60 points), Laroque-des-Albères (50 points), Port-Vendres (110 points) et Sorède (109 points).

Cette modernisation vise à atteindre 80% d'économie d'énergie.

### Gains d'énergie 2020

(basé sur un tarif moyen de 7cts le KWH en partant sur 4200 d'éclairage par an)

**188 55 W** économisés par an sur l'ensemble du Parc de la CCACVI, soit **48 068 €** (correspondant à un abaissement de puissance ou la pose de LED).

## État d'avancement sur la classification du réseau d'éclairage public

Les communes du territoire sont exploitantes du réseau d'éclairage public dit « réseau sensible ». De ce fait, elles ont l'obligation suivant la réglementation anti endommagement des réseaux du 12 février 2012 de fournir une cartographie du réseau en classe de précision « A ».

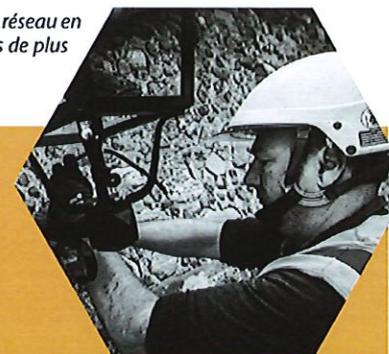
Sur les **440 km de réseau du territoire** (réseau sous-terrain et aérien), la répartition est la suivante :

- **45% du réseau en classe A** (inférieur à 0,4 m de précision)
- 13% du réseau en classe B (entre et 0,4 m et 1,5 m de précision)
- 42% du réseau en classe C (supérieur à 1,5 m de précision)

Concernant les supports :

# • 57% en classe A

- 6% sont en classe B
  - 37% sont en classe C
- L'obligation réglementaire fixe la totalité du réseau en classe A au 31/12/2021 pour les communes de plus 2000 habitants.



**21 000**  
points lumineux

**18 900** mâts

**512** armoires électriques

**440 KM** de réseau électrique

# LE SOUTIEN AUX COMMUNES

## Fonds de concours



Cette année, la communauté de communes a investi

**983 344 d'euros**

de fonds de concours alloués aux 15 communes du territoire. Cette aide n'est pas une obligation réglementaire. Le fonds de concours **ne doit pas excéder le montant de l'autofinancement** assuré par la commune sur les actions initiées.

### Les fonds versés en 2020

**Argelès-sur-Mer** : 6 334 euros ont été versés à la commune afin d'équiper les établissements scolaires de cinq visiophones.

**Bages** : 77 000 euros affectés à des travaux de voirie et travaux d'amélioration énergétique.

**Banyuls-sur-Mer** : 111 792 euros pour des aménagements de la voirie.

**Cerbère** : 37 477 euros affectés

- aux travaux de réhabilitation de la salle polyvalente,
- à des acquisitions d'équipements.

**Collioure** : 83 254 euros pour des travaux de voirie et des travaux de bâtiments communaux.

**Elne** : 163 558 euros affectés à la construction d'un nouveau centre technique municipal et d'équipements communaux.

**Laroque-des-Albères** : 41 592 euros affectés à l'opération de rénovation des bâtiments communaux et des voiries.

7 985 euros ont été exceptionnellement alloués pour l'extension du local dédié à l'accueil de loisirs.

**Montesquieu-des-Albères** : 23 232 euros pour des travaux de bâtiments communaux.

**Ortaffa** : 31 760 euros affectés à des travaux de voirie.

**Palau-del Vidre** : 43 515 euros pour la construction de la halle sportive.

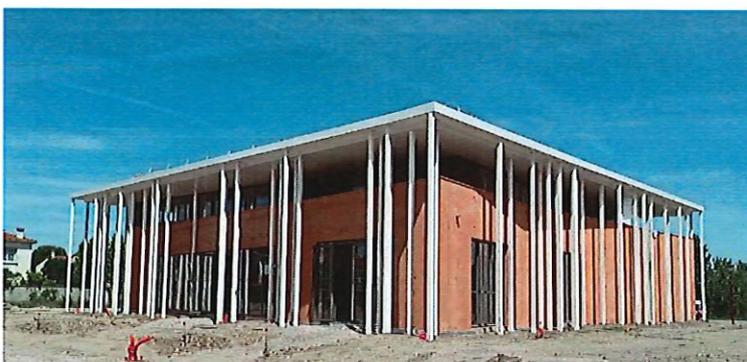
**Port-Vendres** : 126 659 euros pour la réhabilitation de bâtiments. 25 720 euros ont été exceptionnellement versés à la commune pour la réalisation d'un city stade.

**Sorède** : 59 568 euros pour les travaux de réhabilitation de bâtiments communaux

**Saint-André** : 53 061 euros pour des travaux de voirie et de bâtiments.

**Saint-Genis-des-Fontaines** : 54 436 euros pour la création d'un hôtel de ville.

**Villelongue-dels-Monts** : 36 401 euros affectés à l'aménagement de voirie.



## FOURRIÈRE ANIMALE

La société SACPA est la délégataire de cette activité.

Elle a effectué sur l'ensemble du territoire :

**363 interventions**

(légère baisse par rapport à 2019)

avec une prise en charge de 265 animaux vivants (-11 par rapport à 2019) et 44 cadavres.

La majorité des interventions est provoquée par la tournée habituelle de la société.

**66% de chiens**

Majoritairement, les animaux sont restitués à leur propriétaire sur place ou au bout de quelques jours, après identification. Les autres animaux sont surtout confiés à des associations ou euthanasiés pour des raisons sanitaires.

Pour améliorer l'objectif recherché de restitution des animaux, leur identification est primordiale. Les propriétaires semblent en prendre conscience ; les résultats obtenus depuis quelques années en attestent. De même, la baisse continue des animaux errants capturés est également le signe de la bonne efficacité de ce service.





Les  
**projets  
structurants**



# INSTITUT RÉGIONAL DE SOMMELLERIE

Le projet porté par la CC ACVI et la communauté de communes des Aspres.

Cet Institut dédié à la valorisation de la viticulture locale sera implanté sur deux sites : le Mas Reig et les Caves de Byrrh (Thuir).

Des travaux de réhabilitation ont été engagés cette année sur le site du Mas Reig situé à Banyuls-sur-Mer.



C'est par la valorisation de la production vitivinicole locale et une redynamisation du marché que ces deux intercommunalités souhaitent à travers cet institut, **participer activement à la promotion des « vins d'ici ».**

Trois axes vont être développés

- Formation initiale, continue, tous publics, diplômante
- Œnotourisme : création sur les deux sites d'espaces d'accueil, de circuits de visites, d'ateliers de cuisine, etc.
- Événementiel : le tourisme d'affaire sera privilégié

2020

- Définition du contenu des formations
- Signature d'une convention de partenariat avec le GRETA
- Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour le parcours de visite sur la partie œnotourisme

## PARTENAIRES

État - Région Occitanie - Département des Pyrénées-Orientales - Pays Pyrénées-Méditerranée - Université de Perpignan - Lycée Christian Bourquin d'Argelès-sur-Mer et les professionnels du secteur viticole

# LE PÔLE ENTREPRENEURIAL

situé à Argelès-sur-Mer sort de terre

Lancement des travaux : janvier 2020.

Ce nouvel établissement économique vise à accompagner et héberger les porteurs de projet ou les entreprises en développement.

Durant la période de confinement de mars, une réflexion a été menée afin de créer l'identité visuelle de ce lieu de rencontre des acteurs économiques du territoire.



CRÉATION DU LOGO

La communauté de communes a répondu à deux appels à projets « Tiers Lieux Occitanie » porté par la Région et « Développons les espaces numériques et de services partagés en P.O » porté par le Conseil Départemental 66.



## PARTENAIRES

Europe - État - Région Occitanie  
Département des Pyrénées-Orientales

# RÉHABILITATION ET VALORISATION TOURISTIQUE DU PHARE DU CAP BÉAR

Site emblématique du patrimoine maritime de la Région Occitanie, situé sur la commune de Port-Vendres, le phare du Cap Béar et ses annexes sont classés au titre des monuments historiques depuis 2012.

Le phare se trouve sur le tracé du sentier Littoral (50 000 visiteurs et randonneurs chaque année).

La communauté de communes porte la maîtrise d'ouvrage de la valorisation culturelle et touristique de ce lieu.

2020

- Définition de l'étude d'avant-projet (AVP)
- La communauté de communes a collaboré avec ses partenaires techniques, administratifs et financiers pour finaliser le plan de financement de l'opération

## PARTENAIRES

Europe - État - Région Occitanie  
Département des Pyrénées-Orientales





ARGELÈS-SUR-MER  
BAGES  
BANYULS-SUR-MER  
CERBÈRE  
COLLIOURE  
ELNE  
LAROQUE-DES-ALBÈRES  
MONTESQUIEU-DES-ALBÈRE  
ORTAFFA  
PALAU-DEL-VIDRE  
PORT-VENDRES  
SAINT-ANDRÉ  
SAINT-GENIS-DES-FONTAINES  
SORÈDE  
VILLELONGUE-DES-MONTS